

Rapport d'activité 2012



juillet 2013



Mairie d'Orléans
www.orleans.fr

Édito du maire



Chers Orléanais,

Avec l'équipe municipale qui m'entoure, nous avons choisi trois axes essentiels qui marquent notre détermination et orientent nos actions.

Nous avons tout d'abord une ambition de proximité afin d'être en lien direct et permanent avec vous, que vous soyez consultés sur les projets, entendus dans vos propositions et satisfaits sur ce qui vous tient à cœur.

Nous avons décidé de poursuivre, avec toute la nécessaire détermination, le cap en faveur du développement durable, parce que c'est un impératif qui concerne toute la planète et dans lequel chacun doit s'engager.

Nous avons fait le choix du rayonnement de notre ville pour que vous soyez fiers d'y vivre et que vous vous en fassiez les ambassadeurs.

Ces objectifs, avec les 2700 agents de la Mairie, nous les avons tenus tout au long de 2012. Trois actions d'envergure illustrent en particulier ces orientations.

La deuxième ligne de tramway a été ouverte. Sa réalisation contribue à rendre la ville plus belle, en cohérence avec la rénovation de l'espace public et la valorisation d'Orléans. Les déplacements ont été facilités et l'ensemble des transports en commun réorganisé.

Une chaufferie biomasse a été construite à La Source et une seconde a été lancée au nord d'Orléans. Elles font appel à l'énergie renouvelable qu'est le bois. Celle de La Source dessert déjà plus de 7 500 logements et équipements et a permis de diminuer fortement nos émissions de gaz à effet de serre ainsi que la facture des utilisateurs dont nombre de logements sociaux. Il en va de même pour notre nouveau contrat avec l'Orléanaise des eaux qui a permis de faire baisser le prix de l'eau.

Enfin, l'année 2012 a été rythmée par la commémoration du 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, avec des manifestations à la fois pleines de solennité et hautes en couleur qui ont contribué à la notoriété de notre ville. Vous avez encore été très nombreux à rendre hommage à notre héroïne, comme vous le faites fidèlement depuis 1429.

Je remercie à nouveau les services de la Mairie qui ont fait preuve d'une remarquable mobilisation.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi les milliers d'actions à votre service, pour votre bien-être et notre bien-vivre ensemble.

Serge Grouard
Maire d'Orléans
Député du Loiret

En 2012, l'effort d'investissement a de nouveau été très important, faisant d'Orléans la 3^e grande ville de France qui investit le plus. Tourné vers la proximité et l'humain, son budget est géré avec rigueur. Ainsi, la Mairie peut se prévaloir d'une bonne situation financière, d'un niveau d'épargne élevé, d'un faible endettement, de taux de fiscalité stables. Ces éléments lui permettent de financer des actions dans tous les domaines de la vie quotidienne et d'apporter un soutien très fort à l'économie et l'emploi.

→ Trombinoscope P6 → Organigramme P8
 → 2012 à Orléans P10 → La carte d'identité d'Orléans P12

UNE VILLE AGRÉABLE DANS UN CADRE VERDOYANT → Valoriser le patrimoine bâti P.16
 → Restaurer l'image des quartiers P.17 → Un effort important pour l'entretien de l'espace public P.18
 → Protéger la biodiversité et les espaces verts P.20 → Préserver l'environnement et prévenir les risques P.21



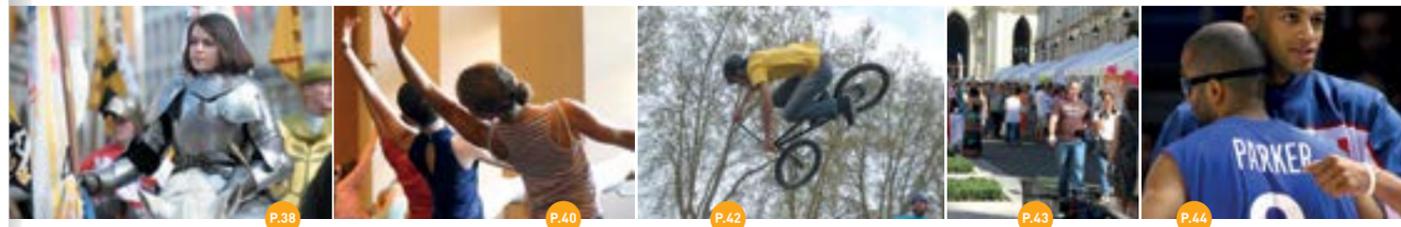
UNE VILLE FACILE À VIVRE → Veiller à votre tranquillité P.24
 → Favoriser la mobilité de tous P.25 → Vivre la ville ensemble P.26
 → Vous accueillir, vous orienter, vous renseigner... P.27



SOUTENIR LA RÉUSSITE, ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ → Bien accueillir les tout-petits P.30 → Apprendre dans de bonnes conditions P.31 → Des outils pour aider et faciliter l'intégration sociale et professionnelle P.32
 → Accompagner et soutenir les aînés P.34 → Promotion de la santé P.35



ANIMER LA VILLE ET ÉCOUTER VOS ENVIES → Le rayonnement par l'animation et les événements P.38 → Promouvoir la culture et soutenir la création artistique P.40 → Une ville animée pour et par les jeunes P.42 → Assurer le lien avec les associations et les villes jumelles P.43
 → Orléans, ville sportive P.44



ORLÉANS VA DE L'AVANT → La ville de demain se construit aujourd'hui P.48 → Un territoire de grands projets P.50 → Pour un commerce dynamique et attractif P.51
 → Du bois pour le chauffage urbain P.52 → Une eau potable de qualité, des tarifs à la baisse P.53 → Orléans, une ville universitaire P.54 → Un soutien fort à la recherche et à l'innovation P.55



DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ
 → 2 700 agents au service de la collectivité P.58



DES FINANCES 2012 SAINES ET SOLIDES

→ Une stratégie financière qui a fait ses preuves P.62
 → Bilan financier 2012 P.63 → Investissement P.65
 → L'appui de la direction des Finances P.66



Serge Grouard
Maire d'Orléans
Député du Loiret

Les élus de la majorité

Embellir et verdier la ville



Olivier Carré
1^{er} Maire-adjoint
(urbanisme)
Député du Loiret



Christel Casteret
Conseillère municipale
(aménagement urbain)



Aude de Quatrebarbes
Adjointe au Maire
(espace public
et politique de proximité)



Anne d'Aux
Conseillère municipale
(eau potable et risque
inondation)



Marie-Cugny Seguin
Conseillère municipale

Animer le territoire



Martine Grivot
2^e Maire-adjoint
(sports et vie associative)



Eric Valette
Adjoint au Maire
(culture)

Préparer l'avenir

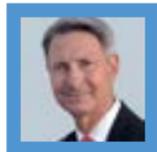


François Foussier
Adjoint au Maire
(commerce)



Charles-Eric Lemaigen
Adjoint au Maire
(économie)
Président de l'Agglo

Vous faciliter la ville



Florent Montillot
4^e Maire-adjoint
(tranquillité publique)



Muriel Cheradame
Adjointe au Maire
(transports)



Catherine Mauroy
Adjointe au Maire
(quartiers Centre-ville)



Brigitte Ricard
Conseillère municipale
(Carmes-Bannier)
(petite enfance, handicap)



Jean-Pierre Gabelle
Adjoint au Maire
(quartiers Nord)
(fêtes de Jeanne d'Arc)



Soufiane Sankhon
Adjoint au Maire
(jeunesse)



Marie-Thérèse Pilet-Duchateau
Adjointe au Maire
(relations internationales,
tourisme)



Béatrice Barruel
Adjointe au Maire
(enseignement supérieur,
recherche, dévelop. durable)



Gérard Besson
Conseiller municipal
(grands projets)



Laurent Blanluet
Conseiller municipal
(Blossières-Acacias)



Corine Parayre
Conseillère municipale
(Gare-Pasteur-St-Vincent)



Jean-Luc Poisson
Adjoint au Maire
(quartiers Est)



Florence Carré
Conseillère municipale
(Argonne-Nécotin-
Belneuf)



Christophe Magnier
Conseiller municipal
(St Marc-Fg Bourgogne-
Argonne sud)
(biodiversité)



Catherine Héau
Conseillère municipale
(enseignements
artistiques)



Abel Moïtié
Conseiller municipal
(arts plastiques et
associations patriotiques)



Thérèse Suire
Conseillère municipale
(logement)



Michel Langerre
Adjoint au maire
(carte médicale,
projets hospitaliers
et quartier La Source)



Claude Montebello
Conseiller municipal
(quartier La Source)



Nadia Labadie
Adjointe au Maire
(quartiers Ouest)



Gérard Gainier
Adjoint au Maire
(quartier Saint-Marceau)



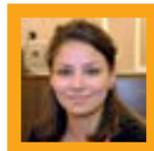
Alexandra de Changy
Conseillère municipale
(vie associative)



Philippe Pezet
Conseiller municipal
(sport de haut niveau)



Samir Labeled
Conseiller municipal
(sport pour tous)



Nihad Souaid
Conseillère municipale

Finances



Michel Martin
3^e Maire-adjoint
(finances, affaires juridiques)

Des femmes et des hommes au service de la collectivité



Muriel Sauvegrain
Adjointe au Maire
(personnel, affaires administratives,
moyens généraux, chauffage urbain)

Les élus n'appartenant pas à la majorité



Avelino Valle
Conseiller municipal



Jean-Paul Briand
Conseiller municipal



Ghislaine Kounowski
Conseillère municipale



Michel Brard
Conseiller municipal



Philippe Deloire
Conseiller municipal



**Corinne Leveleux-
Teixeira**
Conseillère municipale



Jean-Philippe Grand
Conseiller municipal



Carole Miko
Conseillère municipale



Baptiste Chapuis
Conseiller municipal



François Reisser
Conseiller municipal



Marie-Thérèse Nganga
Conseillère municipale



Dominique Lebrun
Conseiller municipal



Michel Ricoud
Conseiller municipal



Guy Torrelles
Conseiller municipal



Tahar Ben Chaabane
Conseiller municipal

Réunir les conditions de la réussite et favoriser la solidarité



Alexandrine Leclerc
Adjointe au Maire
(action sociale)



Bénédicte Maréchal
Adjointe au Maire
(éducation)



Isabelle Baranger
Conseillère municipale
(emploi/politique de la ville)

6 janvier – Le jour anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc à Domrémy, la cérémonie de remise de l'épée revêt à la Cathédrale une dimension exceptionnelle.



21 janvier – Décidé en conseil municipal, le réseau de chauffage urbain nord sera équipé comme celui du sud, d'une chaufferie biomasse.



7 février – Vision féérique de la Loire figée par la glace.



11 février – Les dinosaures à plumes créent l'événement au Muséum.

2012 à Orléans

20 juin – Près de 350 artistes se produisent sur les scènes d'Orléans Jazz 2012



Mai – Le chantier de restauration et de requalification démarre sur le site de la Motte-Sanguin.



1^{er}-13 mai – De la fête médiévale aux hommages officiels, Orléans vit des Fêtes de Jeanne d'Arc extraordinaires lors de ce 600^e anniversaire de la Pucelle.



17 avril – Lancement de la concertation sur la rénovation du quartier Gare.



5 avril – Graff, danse, rap... Le 2^e festival hip-hop d'Orléans impulse le rythme.



Septembre – Les travaux d'embellissement démarrent sur l'emblématique place du Martroi.



9 septembre – Plus de 520 associations et clubs sportifs soufflent les 10 bougies de Rentrée en fête.



5 mars – Tom Boonen remporte la 2^e étape du mythique Paris-Nice, à Orléans.



29 juin – Un grand jour pour les Orléanais et tous les habitants de l'agglomération qui inaugurent, sur la place de Gaulle, la ligne B du tram et le nouveau réseau de transports en commun.



Été – Musique, sports, loisirs, découverte... Les quais de Loire affichent leur bonne humeur.



4-7 juillet – Avant de s'envoler pour les JO de Londres, les équipes de France de basket (masc.) et de football (fém.) finalisent leurs préparations à Orléans.



31 août – Les judokas de L'USO et médaillés Ugo Legrand et Automne Pavia sont acclamés à leur retour des J.O. de Londres.



16 novembre – Après un été de travaux, les bambins de la Bolière retrouvent leur crèche, flambant neuve.



7 décembre – Ouverture de l'exposition d'urbanisme "Orléans en 2025", au musée des beaux-arts.



24-26 août – Saint-Marceau célèbre la Saint-Fiacre sous le regard de l'humoriste Anne Roumanoff, venue baptiser une rose à son nom.



Septembre – La rénovation de la cantine du groupe scolaire Michel-de-la-Fournière a débuté à la rentrée.



11 octobre – Le quartier de La Source souffle ses 50 bougies.



5 décembre – Il y a de la magie dans l'air de la Grande Roue, installée place de la Loire, dans le cadre du marché de Noël.



16 novembre – La 1^{re} pierre du bâtiment regroupant Pôle emploi, la Maison de l'emploi et ses partenaires est posée à La Source. Un acte important afin de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi.



17 novembre – Sur le quai du Roi, les clients retrouvent leur marché réaménagé et embelli.



Les atouts d'une capitale régionale

Une ville de **117 833** habitants (population totale – Insee 2010) dans une agglomération (22 communes) de **274 000** habitants et une aire urbaine de **420 000** habitants

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- à **1h** de Paris
- Desservie par les autoroutes A10, A19 et A71
- Située en bords de Loire, fleuve classé au patrimoine mondial de l'Unesco
- Porte d'accès aux châteaux de la Loire
- Entre Beauce, Sologne, Gâtinais et forêt d'Orléans



La carte d'identité d'Orléans

5 GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉS

- **ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE INSTRUMENTATION**
- **PHARMACIE COSMÉTIQUE**
- **4^e PLATEFORME LOGISTIQUE DE FRANCE**
- **AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE**
- **ENVIRONNEMENT**

4 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- **Cosmétique valley** (Shiseido, Christian Dior, Gemey Maybelline...)
- **S2E2** (science et système de l'énergie électronique)
- **Elastopôle**
- **Dream** (eau et milieux associés)
- **+ un cluster : Resonat** (gestion des ressources naturelles)

8,7 %

le taux de chômage à Orléans (zone emploi) au 4^e trimestre 2012, alors qu'il est de 9,9 dans le Loiret et de 10,2 en France

UN PÔLE DYNAMIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

→ **+ de 20 000** étudiants (université, BTS, prépas, écoles et instituts supérieurs)

→ **+ de 2 000** chercheurs (public et privé)

→ **27** unités de recherche labellisées (CNRS, INRA, BRGM...)

→ de nombreux laboratoires privés (LVMH recherche...)



DES ÉVÉNEMENTS PHARES

- Festival de Loire
- Fêtes de Jeanne d'Arc
- Orléans'Jazz
- Festival hip-hop
- Set électro
- Coupe du monde de sabre féminin
- Open de tennis
- Master's de patinage
- Orléans au Festival d'Avignon (Arthur Nauzyciel, Josef Nadj...)

ORLÉANS RÉCOMPENSÉE

- Rubans du développement durable (2006 - 2010 - 2012)
- Marianne d'or (2007)
- Pôle d'excellence de Cœur de ville (2008)

- Label ville d'art et d'histoire (2009)
- Parc floral - jardin remarquable (2009)
- Grand prix pour le GPV La Source Fimbacte (2009)
- Pôle d'excellence territorial - politique seniors (2010)
- Agenda 21 local France (2010)
- Territoires de commerce équitable (2010 - 2012)
- Prix des collectivités accessibles catégorie emploi (2011)
- Trophée de la sécurité (2011)
- 3 Libellules au concours "capitale française de la biodiversité" (2012)
- Territoria d'argent (2012)





Une ville agréable dans un cadre verdoyant

L'EMBELLEMENT DE LA VILLE S'EST ENCORE ACCÉLÉRÉ EN 2012 AVEC LA POURSUITE DE LA RESTAURATION DU CENTRE ANCIEN, DES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS ET LA RÉNOVATION DE NOUVELLES RUES, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE B DU TRAM QUI A PROFONDÉMENT MODIFIÉ LE PAYSAGE URBAIN D'EST EN OUEST. AVEC UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET UN ESPACE PUBLIC SOIGNÉ, ORLÉANS OFFRE À SES HABITANTS ET AUX TOURISTES UN VISAGE ACCUEILLANT ET CHALEUREUX.

- VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI P. 16
- RESTAURER L'IMAGE DES QUARTIERS P. 17
- UN EFFORT IMPORTANT POUR L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC P. 18
- PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES ESPACES VERTS P. 20
- PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENIR LES RISQUES P. 21

Une ville agréable dans un environnement verdoyant

Valoriser le patrimoine bâti

- Poursuivre la requalification du centre-ville et la restauration des monuments historiques
- Intensifier la campagne de rénovation des façades → Engager les travaux de rénovation et d'embellissement de la place du Martroi



16 000

ET DEMAIN ?

visiteurs à l'exposition « Orléans en 2025 » présentée au Musée des beaux-arts, du 7 déc. 2012 au 12 mai 2013

2 hectares

la superficie de la place du Martroi une fois requalifiée

- Achever la requalification de la **place du Martroi** et réaliser la place paysagère au dessus du **parking du Cheval-Rouge**
- Poursuivre l'entretien et la valorisation des **monuments historiques** en engageant de nouveaux travaux de ravalement
- Achever la transformation du site **Dupanloup** en **"Villa Medicis"**
- Poursuivre la restauration du site de la **Motte-Sanguin**

LES FAITS MARQUANTS

La rénovation et la valorisation du centre-ville d'Orléans se sont poursuivies en 2012.

Ce projet se concrétise aux quatre coins de l'intramuros, avec la requalification du **quai du Roi** et du **site de la Motte-Sanguin**, à l'est; à quelques pas, l'aménagement de **l'îlot Saint-Flou** et du **site Dupanloup**; la poursuite de la **ZAC des Halles** au sud; la rénovation de rues dans la **ZAC-Carmes-Madeleine** et la création d'un parking et d'une place végétalisée dans le **secteur du Cheval-Rouge**, à l'ouest; et enfin, l'embellissement de la **place du Martroi**, centrale et symbolique. Les travaux ont débuté à la rentrée 2012 par la reprise des réseaux souterrains et se poursuivront en 2013 afin de transformer cet espace en un lieu de vie ouvert et animé.

À l'abandon depuis 40 ans, le **site de la Motte-Sanguin** a entamé, sous l'impulsion de la Mairie, sa cure de jouvence en 2012. Le programme prévoit la restauration du château, avec l'aménagement d'appartements réservés aux chercheurs étrangers en résidence au Studium; la construction de

logements autour d'un jardin public; et la création de bureaux dans l'ancienne école d'artillerie, pour y accueillir l'Établissement public Loire.

Le **dispositif de rénovation des façades dans le centre ancien** a déjà permis la restauration de 612 façades, dont 95 pour la seule année 2012, soit un budget de plus d'un million d'euros, pour une activité économique générée de plus de 3 millions d'euros. À noter que la Mairie prend en charge 30% du coût total des travaux engagés par les particuliers.

Plusieurs **édifices** ont bénéficié en 2012 de travaux de ravalement/rénovation comme l'Église Saint-Vincent, la Maison Bourgogne, le complexe du Baron et le Théâtre d'Orléans.



Les consommations d'énergie (chauffage et électricité) dans les bâtiments municipaux audités entre les saisons de chauffe 2009/2010 et 2011/2012 sont en baisse de 3,7%. Cela représente une économie de près de 135 000€.

Restaurer l'image des quartiers

- Poursuivre les opérations du GPV de La Source et de la Convention Territoriale Argonne
- Achever la requalification des allées P-Chevallier et engager la rénovation du secteur Gare
- Développer les équipements publics et faciliter l'installation de services de proximité



ET DEMAIN ?

- Achever le **Grand projet de ville de La Source**
- Poursuivre la **Convention Territoriale de l'Argonne** avec la restructuration du centre commercial Marie-Stuart
- Poursuivre la rénovation du **quartier Gare** comprenant la suppression de la passerelle rue E-Zola
- Engager les travaux de requalification des voiries, du stationnement et la réalisation des équipements publics dans le **secteur Dauphine**

LES FAITS MARQUANTS

Deux programmes importants de **renouvellement urbain** sont pilotés par la Mairie, en partenariat avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

La **Convention Territoriale de l'Argonne**, menée à l'est d'Orléans, se poursuit du côté de la place Mozart qui a profité de l'arrivée de la ligne B du tram pour s'offrir une 2^e jeunesse, redonnant au passage de la visibilité au centre commercial Marie-Stuart. Celui-ci va, d'ailleurs, faire l'objet d'une profonde restructuration afin d'accueillir une **maison de santé pluridisciplinaire**. Le parking a été réaménagé, offrant désormais plus de places de stationnement. Et l'accent a été mis sur la végétalisation et l'éclairage public.

De nouveaux secteurs ont été résidentialisés avenue de la Marne, rue des Jacobins, rue Vié et boulevard Marie-Stuart. Le square du Blason a, par ailleurs, été créé le long de l'avenue de la Marne.

Enfin, le Genabum Park (immeuble d'entreprises) a été inauguré en juin, et la résidence Vallois (Ehpad) a accueilli ses premiers résidents en novembre.

Au sud de la Loire, le **Grand Projet de Ville de La Source** a engagé ses dernières grandes opérations, avec la restructuration du centre commercial 2002 et la création d'un jardin en pente douce sur la Dalle. La **première pierre du bâtiment occupé bientôt par pôle Emploi et la Maison de l'emploi de l'Orléanais et ses partenaires** a été posée en novembre. Aujourd'hui, 97% des résidentialisations (1 719 logements) sont achevées, 1 297 logements ont été refaits à neuf et 98% des voiries sont réalisées. Des espaces publics – squares et places – ont également été créés.

Le **secteur Dauphine**, à Saint-Marceau, toutes les procédures ont été lancées afin d'effectuer une requalification complète avec, d'un côté, la démolition et la reconstruction du groupe scolaire et du gymnase, de l'autre, la résidentialisation des immeubles et la reprise de l'espace public. Ce programme est mené conjointement par la Mairie et France Loire.

Le **quartier Gare**, qui fêtera en 2013 son 50^e anniversaire, est promis à un nouvel avenir. La réhabilitation de ce secteur, conduite en concertation par la Mairie, a démarré par la requa-

lification des abords du groupe scolaire P-Segelle. Le programme va se poursuivre sur la dalle Saint-Laurent, aujourd'hui espace minéral, demain, square propice à la promenade. Des résidentialisations d'immeubles et rénovations de voirie sont également prévues, le tout en phase avec les aménagements programmés par l'Agglo et la Mairie à la gare d'Orléans.

Dans le quartier Madeleine, les **allées Pierre-Chevallier** ont fière allure. Résidentialisation, requalification et végétalisation de l'espace public, création d'un jardin partagé, ce secteur a gagné en attractivité grâce à l'action combinée des Résidences de l'Orléanais-OPH d'Orléans et de la Mairie.



Suite à la destruction des numéros 11 et 12 des Genêts, à La Source, deux des murs des bâtiments des Résidences de l'Orléanais-OPH d'Orléans ont été végétalisés.



La place du Martroi est le cœur d'Orléans. Force est de constater sa dégradation et son décalage avec l'embellissement de la ville. Le temps est venu de la rendre belle et vivante.

Serge Grouard
Maire d'Orléans,
Député du Loiret

Une ville agréable dans un environnement verdoyant

Un effort important pour l'entretien de l'espace public

→ Intensifier le programme de requalification des rues → Renouveler et entretenir le mobilier urbain → Maintenir la qualité et la propreté de l'espace public → Mettre au point un règlement de voirie, en partenariat avec les concessionnaires



Le programme 2012 de rénovation et d'embellissement de l'espace public vise à répondre à une attente forte des Orléanais, exprimée lors des assemblées générales de quartier.

Aude de Quatrebarbes
Adjointe au Maire déléguée
à la Gestion du domaine public et à la Coordination de la politique de proximité

LES FAITS MARQUANTS

Un programme conséquent de rénovation et d'embellissement de l'espace public a été conduit en 2012 par la Mairie dans tous les quartiers. Cet investissement de 15,7 millions d'euros a permis de requalifier les rues des Murlins, de la Bourrie-Blanche, du Pressoir-Neuf,

de Coulmiers et de la Motte-Minsard, entre autres. Dans l'intramails, de nouvelles voies ont également bénéficié de rénovation comme la rue des Grands-Champs et la rue de la Bretonnerie.

Enfin, les abords des collèges Montesquieu et Pelletier (rénovés par le Conseil général) ont été aménagés.

Certaines interventions sont liées aux **aménagements de la ligne B du tram** comme la piétonisation de la rue des Carmes et la requalification

des rues Jeanne d'Arc, Th.-Cholet, E.-Davoust, Hannequins, de Bel-Air, des places de Gaulle et Sainte-Croix, et du parvis de l'Hôtel-de-Ville.

Le plan de renouvellement et d'entretien s'est poursuivi dans le domaine de l'éclairage public, des ouvrages d'art, de la signalisation tricolore, de la voirie et du matériel.

Les opérations de gros entretien (nettoyage et remise en état de rues) par les équipes territorialisées se sont multipliées. Entre deux et cinq opérations de ce type sont programmées par an et par quartier.

Cinq **chantiers importants** ont été engagés : l'achèvement du deuxième tronçon du boulevard de Châteaudun, la requalification de la place du Martroi et, en lien avec l'AggLO, l'aménagement du quai du Roi ; le deuxième tronçon du doublement de l'avenue des Droits-de-l'Homme ; et la transformation de la RD 2020 en voie urbaine et paysagère, dans sa partie sud, entre la rue Léwy et le carrefour Candolle.

Cet embellissement de l'espace public s'appuie aussi sur

ET DEMAIN ?

→ Poursuivre la rénovation de l'espace public : **10 rues prévues en 2013**
→ Adopter le **nouveau règlement de voirie**
→ Assurer la **conception, l'aménagement et l'entretien** du domaine public et du patrimoine végétal
→ Renforcer le fleurissement de la ville et la **réalisation de micro-espaces verts** dans le cadre de l'aménagement des rues

un effort important de fleurissement et de végétalisation. Des colonnes fleuries ont, par exemple, été installées au printemps, dans la rue Jeanne d'Arc pour accompagner le passage de la 2^e ligne de tram.

Enfin, un **nouveau règlement de voirie** est en cours d'élaboration. Il vise à renforcer la coordination entre les différents intervenants (concessionnaires...), programmer les interventions et veiller à la qualité des réfections.

5

c'est, en kilomètres, la longueur de rues requalifiées en 2012

2 995

interventions pour le nettoyage des tags, affichage sauvage et chewing-gum



L'usage des produits phytosanitaires est en réduction de 67% sur les voiries, cimetières et espaces verts, entre 2011 et 2012.



Une ville agréable dans un environnement verdoyant

Protéger la biodiversité et les espaces verts

→ Protéger et développer la nature en milieu urbain → Procéder à de nouveaux inventaires floristiques et faunistiques → Sensibiliser à la protection de la biodiversité par le biais d'ateliers avec les scolaires et lors des Journées du développement durable



L'Agenda 21 d'Orléans comporte 19 actions pour préserver la biodiversité. Aujourd'hui, 95% d'entre elles sont engagées ou réalisées.

Christophe Magnier
Conseiller municipal
chargé de la Biodiversité
et de la Sensibilisation
au développement durable



15 600

visiteurs aux Journées du développement durable

1 287

arbres ont été plantés en 2012 pour 620 supprimés



LES FAITS MARQUANTS

En partenariat avec le Muséum, **des inventaires floristiques et faunistiques** ont été réalisés en 2012, notamment sur le corridor écologique de la Loire. 289 plantes, 532 espèces d'insectes, 4 de reptiles, 7 de batraciens et 101 d'oiseaux ont ainsi été identifiées. Des sites comme le parc Pasteur, la forêt communale de Charbonnière ou la Fontaine de l'Etuve ont été tout particulièrement observés. Une étude approfondie a également été menée sur les chauves-souris, dont 15 espèces ont été recensées à Orléans.

Des actions sont menées pour **protéger la nature en milieu urbain** comme le balisage des îles de Loire où nidifient les sternes ou l'installation de ruches et de nichoirs. Depuis 2011, la démarche "0 pesticide" est également étendue à l'ensemble du territoire.

Pour **sensibiliser le plus grand nombre**, le Muséum a renouvelé le recensement participatif des hirondelles et martinets noirs. Des inventaires d'oiseaux dans les jardins privés ont été également réalisés dans le quartier Dunois-Châ-

teaudun-Bannier, avec l'association Scève qui œuvre pour la connaissance et la préservation de la biodiversité.

Toutes ces actions sont relayées lors des **Journées du développement durable** proposées par la Mairie, sur la place du Martroi et dans les quartiers. L'édition 2012, organisée avec la chambre de commerce et d'industrie du Loiret, a accueilli 15 600 visiteurs. Et plus de 3 600 personnes ont pris le départ du **Vélotour**.

Des aménagements ont été réalisés au parc Pasteur afin d'améliorer le confort et la sécurité de ce site très prisé des Orléanais. Les 8 arbres de Judée, dans un mauvais état sanitaire, ont été remplacés par 18 jeunes prunus. La surveillance a aussi été renforcée au **jardin des Plantes**.

Enfin, les horaires d'ouverture du **Campo Santo** sont désormais les mêmes que ceux des autres jardins et parcs. Tables et chaises ont même été installées durant l'été pour la pause pique-nique. Un nouveau jardin en cœur de ville...

ET DEMAIN ?

→ Inscrire au cœur du Plan local d'urbanisme la notion de **"ville jardin"**
→ Présenter les résultats et actions du Plan biodiversité, au **Festival de Loire 2013**
→ Poursuivre les inventaires et le suivi du **corridor de la Loire** afin, notamment, de détecter d'éventuelles traces de résidus toxiques
→ Restaurer la rivière **"Le Rio" de l'île Charlemagne**, un projet retenu par la Région dans le cadre de l'appel à projets **"Ambre"**



En 2012, sept nouvelles classes sont venues découvrir les ruchers pédagogiques installés par la Mairie il y a 4 ans, au jardin des Plantes.

Préserver l'environnement et prévenir les risques

→ Poursuivre la politique visant à réduire la consommation énergétique, les émissions de CO₂ et les gaz à effet de serre → Préserver la ressource en eau et sensibiliser à la consommation responsable → Augmenter la place des véhicules propres et développer la pratique du vélo en ville



Avec le Plan Climat Energie Territoire, nous changeons d'échelle pour obtenir une réduction des rejets de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la ville.

Béatrice Barruel
Adjointe au Maire
déléguée au
Développement durable



LES FAITS MARQUANTS

Adopté en conseil municipal le 26 octobre, le **Plan Climat Energie Territoire** (PCET) définit un programme d'actions de réduction des gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de la ville, de manière concertée avec les citoyens et les acteurs professionnels. Il comprend plusieurs axes de travail comme la sensibilisation aux problèmes de la déperdition d'énergie, la mobilité, l'efficacité énergétique du parc immobilier ou encore le recours aux énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque...).

Une tarification progressive de la consommation d'**eau potable** a été mise en place dans le cadre du nouveau contrat avec la Lyonnaise des Eaux. Elle entraîne, par exemple, une baisse de 14% de la facture totale (eau et assainissement) pour 120 m³ d'eau consommés (lire aussi p. 53).

À noter qu'Orléans a décroché ses 3^e **Rubans du développement durable** pour son engagement dans les domaines de l'énergie, de la biodiversité, de la préservation de la ressource en eau et de la consommation responsable.

En matière de **chauffage urbain**, la Mairie a investi dans un secteur économiquement porteur et respectueux de l'environnement : la biomasse. Depuis décembre 2012, le réseau de chauffage de La Source, exploité par Dalkia, se chauffe au bois (plaquettes, broyats, entretien d'espaces verts...). Il couvre les besoins de 7 500 logements et bâtiments du quartier.

Le conseil municipal a également approuvé le **projet de construction d'une 2^e chaufferie biomasse**, au nord d'Orléans, sur le terrain des Groues, afin d'alimenter le réseau de chaleur exploité par la SODC (lire aussi p. 52).

En 2012, la mairie d'Orléans a fait l'acquisition de 16 véhicules, dont quatre au bioéthanol, un avec bonus écologique et deux avec bonus/malus à 0, dans le cadre du renouvellement de son parc automobile.

Avec 25 000 habitants et 700 entreprises situés en zone inondable, Orléans prend très

7 500

logements et bâtiments chauffés au bois à La Source

341

véhicules composent le parc automobile de la Mairie (dont 15 électriques et 39 au gaz), 95 deux roues (5 électriques)

25 000

habitants exposés au risque inondation

ET DEMAIN ?

→ Lancer la construction de la **chaufferie biomasse** au nord d'Orléans
→ Négocier un **nouveau contrat de concession** de distribution de gaz
→ Mettre en place une **liaison de secours inondation nord/sud**
→ Actualiser et diffuser le document d'information communal sur les **risques majeurs (Dicrim)**



La Mairie et Orléans Gestion ont équipé les parkings Hôtel de Ville, Cathédrale, Charpenterie, Châtelet, Gambetta et Chats-Ferrés de 2 bornes de recharge par parking pour voitures électriques (12 bornes au total).

Une ville facile à vivre

FACILITER LE QUOTIDIEN DES ORLÉANAIS, LES ORIENTER AU MIEUX DANS LEURS DÉMARCHES PASSENT PAR UNE AMÉLIORATION ET UN DÉVELOPPEMENT CONSTANT DES SERVICES DE LA MAIRIE DANS TOUS LES DOMAINES. L'ORGANISATION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DANS LES QUARTIERS OU BIEN LA CRÉATION D'OUTILS PERMETTANT AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE PRENDRE PLUS RAPIDEMENT LEURS MARQUES DANS LA CITÉ EN SONT DES ILLUSTRATIONS.

- VEILLER À VOTRE TRANQUILLITÉ P. 24
- FAVORISER LA MOBILITÉ DE TOUS P. 25
- VIVRE LA VILLE ENSEMBLE P. 26
- VOUS ACCUEILLIR, VOUS ORIENTER, VOUS RENSEIGNER... P. 27

Une ville facile à vivre

Veiller à votre tranquillité

→ Participer à la lutte contre la délinquance, en partenariat avec la police nationale → Effectuer des actions de surveillance, de prévention et de dissuasion → Faire respecter le code de la route et sensibiliser les enfants à la sécurité routière → Surveiller les bâtiments publics



Près d'un délit sur deux est aujourd'hui élucidé, contre un sur six il y a une dizaine d'années. La réorganisation des effectifs sur le terrain, la coordination des actions avec la police nationale, le déploiement des caméras de vidéo-protection et l'utilisation de la cartographie de la délinquance permettent d'obtenir ces résultats.

Florent Montillot
4^e Maire-adjoint délégué à la Tranquillité publique, la Prévention, la Réussite et l'Intégration



ET DEMAIN ?

→ Poursuivre les objectifs de **lutte contre la délinquance**
→ Améliorer le **suivi individuel des familles**
→ Développer le **dispositif des "voisins vigilants"** pour lutter contre les cambriolages
→ Installer des **caméras de vidéoprotection** dans les secteurs non pourvus

LES FAITS MARQUANTS

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les résultats de la **lutte contre la délinquance** se sont, une nouvelle fois, traduits par une baisse des faits constatés. La délinquance générale a diminué de 11%, à Orléans, entre 2011 et 2012 et celle de proximité de 10%. En un an, le taux d'élucidation a progressé, passant de 40,9% à 46,6%. Tous les quartiers d'Orléans connaissent une baisse sensible de la délinquance.

Le **budget** de la tranquillité publique s'est élevé, en 2012, à 6,6 millions d'euros (frais de personnel compris). Parmi les **investissements**: la poursuite de l'équipement des quartiers en caméras de vidéo-protection et de sécurisation des bâtiments publics.

Trente-huit bars ont signé la **11^e charte de bonne conduite** pour les débits de boissons. Elle autorise, sous conditions (respect du voisinage, lutte contre l'alcoolisation...), une ouverture jusqu'à 2h du matin, au lieu d'1h, de mai à fin octobre.

PRÉVENTION - MÉDIATION

L'année a été marquée par l'ouverture d'une **Maison de la réussite** aux Blossières, après celles de La Source et de L'Argonne. Animées par les agents de médiation et les parents-relais, ces structures constituent des lieux-ressources pour les habitants et ont enregistré 10 102 visites en 2012. Dans le cadre du **Plan de réussite éducative (PRE)**, la Mairie a assuré le suivi individuel de plus de 600 familles.

Le **Carrefour des parents** a organisé, pour sa part, 119 réunions thématiques avec l'objectif d'aider les parents dans leur rôle. 1429 parents ont ainsi assisté à ces réunions en 2012.

La **rencontre partenariale de la réussite**, organisée au théâtre Gérard-Philipe, a porté sur la "coopération école/parents". Et une **convention sur la réussite scolaire et éducative** a été signée avec le collègue Jean-Rostand.

En **prévention spécialisée**, les éducateurs ont réalisé 314 accompagnements individuels, contre 139 en 2011.



107

agents de police municipale

10 102

visites enregistrées dans les 3 Maisons de la réussite

1 429

parents accueillis lors des rencontres thématiques du Carrefour des parents

Favoriser la mobilité de tous

→ Développer les modes de déplacements collectifs et individuels → Améliorer la fluidité et adoucir la circulation sur les grands axes → Rénover et compléter le maillage de voiries dans les quartiers → Mettre en place une politique de stationnement cohérente et efficace



26,1

millions de voyages

+20%

d'usagers de Vélo+ entre 2011 et 2012

60 100 €

pour la rénovation et l'entretien de la signalisation tricolore

LES FAITS MARQUANTS

2012 a été marquée par la **mise en service de la seconde ligne de tram est-ouest et par la réorganisation complète du réseau de transports urbains**, en cohérence avec la nouvelle délégation de service public confiée à Keolis et effective depuis le 1^{er} janvier 2012. Un nouveau plan de circulation, de signalisation et d'accès aux parkings de la ville a également été engagé.

L'**offre globale de transports en commun** a été repensée afin de répondre au mieux aux besoins des 274 000 habitants de l'agglomération. Le tram circule désormais tous les soirs jusqu'à 0h30 et 8 lignes de bus dites "fortes" jusqu'à 22h30 en semaine et 0h30 le week-end. L'accent a par ailleurs été mis sur la **complémentarité entre les différents modes de transport**. Les horaires des lignes desservant les quatre gares SNCF de l'agglomération ont ainsi été étudiés afin d'assurer au mieux le passage du train au bus et vice versa. Enfin, **douze parcs-relais** surveillés, répartis sur les deux lignes de tram, sont à la disposition des automobilistes, les 1 140 places de

la ligne B étant désormais disponibles.

Des services complémentaires ont également été mis en place: **Vélo'Tao**, le vélo en location longue durée, **Auto'Tao**, la voiture en libre-service, que l'abonné peut louer 24h/24, 7 jours/7 pour 5 euros de l'heure ou 40 euros la journée, et les navettes électriques **O et Libellule** desservant l'hypercentre (lire ci-contre).

Dans le domaine du **stationnement**, une réflexion s'est engagée sur la politique tarifaire qui a conduit le conseil municipal à adopter, en novembre, de nouvelles grilles pour les parkings en ouvrage et sur voirie. À noter que les tarifs des services proposés à Orléans sont souvent inférieurs à ceux pratiqués dans les villes de taille comparable.

Enfin, dans le quartier Carmes, la **réalisation du parking du Cheval-Rouge** est entrée dans sa phase active avec l'étape préalable des fouilles. Les travaux de terrassement et de création des parois correspondant aux quatre niveaux du parking ont démarré cette année.

ET DEMAIN ?

→ Étendre les zones piétonnes et mettre en place des bornes d'accès dans le **quartier Carmes, la ZAC des Halles et la place du Martroi**
→ **Jalonner, flécher et renommer les parkings de la ville** afin de mieux les identifier
→ Installer des **"cédez le passage cyclistes au feu rouge"** aux carrefours où la visibilité et la sécurité sont assurées
→ **Mettre en œuvre les ateliers circulation** dans les quartiers de la ville



Au-delà de la mise en œuvre de la seconde ligne de tramway, c'est bel et bien l'ensemble de notre offre de transports qui a été repensée en 2012 pour offrir aux Orléanais un service qualitatif et diversifié.

Muriel Chéradame
Adjointe au Maire déléguée aux Transports, aux Déplacements, à la 2^e ligne de tram, à la Circulation, au Stationnement et à la Sécurité routière



Quatre navettes électriques ont été mises en service sur la ligne "O" qui parcourt l'hyper centre et "Libellule" qui longe les quais de Loire entre le pont de l'Europe et le quai du Roi.

Une ville facile à vivre

Vivre la ville ensemble

- Faciliter l'expression dans les quartiers et répondre au plus près aux attentes des habitants
- Tenir compte de l'avis et des propositions des citoyens → Consulter les Orléanais sur les grands projets de la ville à travers le Forum citoyen



50 100

personnes accueillies dans les six mairies de proximité en 2012

224

membres dans les comités de mobilisation et d'animation



Les Orléanais s'impliquent de plus en plus dans la vie de leur ville. Ils assistent aux réunions thématiques, s'investissent dans les comités de mobilisation et d'animation car ils savent qu'ils sont entendus.

LES FAITS MARQUANTS

La participation citoyenne s'est une nouvelle fois illustrée dans l'action des conseils consultatifs de quartier, la tenue de forums citoyens et les ateliers des comités de mobilisation et d'animation au sein des quartiers. 168 réunions publiques, dont 78 sur site, ont été organisées, portant sur les projets d'urbanisme et les aménagements dans les quartiers. Auxquelles s'ajoute la réunion de chantier organisée chaque semaine, place du Martroi, depuis le lancement des travaux.

La tenue des **conseils de quartier et les réunions de concertation** avec les habitants ont permis de décider des aménagements visant à améliorer la qualité, la fonctionnalité et la sécurité de l'espace public. La Mairie a reconduit, en 2012, l'en-

veloppe d'un million d'euros pour la réalisation de petits projets d'aménagement dans les quartiers. 160 ont ainsi été réalisés comme la création de la place des Treilles pour sécuriser la circulation dans ce secteur. À noter que les membres des **comités de mobilisation et d'animation** ont été conviés à une session de formation relative au budget municipal. Ils se sont, également, mobilisés dans l'organisation de nouvelles animations comme "Illuminez votre quartier", à Noël, dans les secteurs Ouest et Centre-ville.

Le **Forum citoyen**, ouvert à toute personne de plus de 16 ans habitant ou travaillant à Orléans, s'est réuni sur des thèmes ou projets structurants: l'aménagement de la place du Martroi, les indicateurs de développement durable et le futur plan local d'urbanisme.

ET DEMAIN ?

- Poursuivre la consultation des Orléanais sur les grands projets de la ville
- Préparer la tenue des assemblées générales de quartier programmées en janvier et février 2013

Les **6 mairies de proximité** se sont, elles aussi, fortement impliquées dans la vie locale avec, entre autres, le suivi des travaux de finition de la 2^e ligne de tram, le nouveau réseau de transports, l'accompagnement des projets d'aménagement sur l'espace public ou encore la célébration du 50^e anniversaire de la création du quartier de La Source.

Catherine Mauroy
Adjointe au Maire
pour le Centre-ville



Nadia Labadie
Adjointe au Maire
pour les quartiers Ouest



Michel Languerre
Adjoint au Maire
pour La Source



Jean-Pierre Gabelle
Adjoint au Maire
pour les quartiers Nord



Jean-Luc Poisson
Adjoint au Maire
pour les quartiers Est



Gérard Gainier
Adjoint au Maire
pour Saint-Marceau



Vous accueillir, vous orienter, vous renseigner...

- Contribuer à la qualité du service rendu aux usagers → Améliorer l'efficacité des prestations administratives dans tous les domaines → Faciliter l'ensemble des démarches administratives



ET DEMAIN ?

- Poursuivre le développement du service **Concerto** permettant de simplifier les inscriptions aux centres de loisirs et à l'école municipale d'initiation sportive
- Développer, dans les mairies de proximité, les outils **multimédia** à destination des usagers
- Poursuivre la **dématérialisation** des courriers, fiches de paie, dans une logique de développement durable

LES FAITS MARQUANTS

Le **pôle Accueil et Affaires administratives** est amené, chaque année, à traiter un nombre impressionnant de dossiers.

Recensement : 7949 Orléanais et 4828 logements recensés en 2012 par 30 agents

Identité - nationalité : 4226 cartes nationales d'identité et 3557 passeports délivrés, ainsi que 457 autorisations de sortie du territoire. 401 jeunes ont été dénombrés dans le cadre du recensement militaire

Élections : 62 170 électeurs inscrits sur la liste électorale fin 2012, dont 1 848 inscriptions réalisées dans l'année. Le pôle Accueil et Affaires administratives, ainsi que 650 agents et assesseurs, ont été mobilisés lors des élections présidentielles (avril-mai) et législatives (juin).

Orléans compte 64 bureaux de votes, répartis sur 33 sites. 8 088 procurations ont été enregistrées (5 111 pour les élections présidentielles et 2 977 pour les élections législatives).

Du côté de l'état civil :

- 4 278 naissances
- 592 actes de reconnaissance établis
- 373 unions célébrées
- 9 384 mentions marginales apposées (mariages, séparations, divorces, adoptions...)
- et 296 jugements transcrits dans les registres,
- 845 duplicatas de livrets de famille et 2 663 mises à jour
- 1 616 autorisations administratives (fermeture de cercueil, inhumation, crémation, etc.)
- 711 contrôles d'inhumations
- 223 renouvellements et 168 achats de concessions funéraires

Instruction des dossiers étrangers : 629 attestations d'accueil délivrées, 277 demandes de cartes de séjour et 71 dossiers de regroupement familial instruits.

Réglementation : 266 arrêtés de débits de boissons temporaires et 82 arrêtés de débits permanents ont été pris en 2012, ainsi que 22 arrêtés de dérogations annuelles d'horaires de fermeture pour les débits de boisson (ouverture jusqu'à 3h du matin) et 120 autorisations d'ouvertures de commerces de détail les dimanches.

90 439

visiteurs reçus par le service Accueil de la mairie en 2012

64

bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives

Gestion des salles municipales : 1 028 occupations de salles par des associations et des particuliers recensées.

Trois nouveaux sites ont été équipés en wifi permettant aux usagers de se connecter à Internet : le théâtre d'Orléans, la maison des associations et la place de Gaulle avec la particularité que l'une des deux bornes a été intégrée dans le dispositif Bornéo, borne solaire autonome de distribution d'énergie permettant notamment de recharger des portables.



En 2012, la Mairie a initié la **dématérialisation des parapheurs et la signature électronique**. Ce processus a permis de sécuriser et de raccourcir le délai des signatures des documents comme les arrêtés de circulation et de stationnement.



Soutenir la réussite, encourager la solidarité

POUR TOUS, QUEL QUE SOIT L'ÂGE, À TOUTE PÉRIODE DE LA VIE, LA MAIRIE MET TOUT EN ŒUVRE POUR RÉUNIR LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE ET FAVORISER LA SOLIDARITÉ. MODERNISER LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS DANS DE BONNES CONDITIONS, ACCOMPAGNER LES INITIATIVES QUI FAVORISENT L'INSERTION ET LA CRÉATION D'EMPLOIS, DÉVELOPPER LES LIENS POUR ROMPRE L'ISOLEMENT ET L'ACCÈS AUX SOINS... AUTANT D' ACTIONS POUR AIDER AU BIEN-ÊTRE DE TOUS, AU QUOTIDIEN.

- BIEN ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS P. 30
- APPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS P. 31
- DES OUTILS POUR AIDER ET FACILITER L'INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE P. 32
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES AÎNÉS P. 34
- PROMOTION DE LA SANTÉ P. 35

Soutenir la réussite, encourager la solidarité

Bien accueillir les tout-petits

- Gérer les 24 structures petite enfance et offrir les meilleures conditions d'accueil aux tout-petits
- Diversifier les modes de garde pour répondre aux besoins des parents
- Simplifier les démarches des familles



Apprendre dans de bonnes conditions

- Assurer le fonctionnement et l'entretien des 67 écoles de la ville
- Augmenter la capacité d'accueil des centres de loisirs pour répondre à la demande
- Développer les actions d'éducation artistique, musicale, sportive et à l'environnement



Les actions liées à la réussite scolaire sont prioritaires et nous maintenons cet effort par la reconduction des clubs "coup de pouce" ou encore par les parcours individualisés visant à accompagner les jeunes dans leur scolarité.

Bénédicte Maréchal
Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation



ET DEMAIN ?

- Poursuivre les aménagements dans les écoles de la-Fournière et Lewy
- Lancer la restructuration du groupe scolaire Chardon
- Equiper les écoles (mobiliers et matériel informatique) et doter les bibliothèques scolaires de nouveaux manuels

LES FAITS MARQUANTS

Près de **2400 enfants** ont été accueillis en 2012 dans les 24 structures "petite enfance" de la ville. Plusieurs d'entre elles ont fêté, cette année, leur anniversaire: 10ans pour la Tour-Blanche, et 30ans pour les Chats-Ferrés et Plat d'Étain.

Entre juillet et octobre, des travaux conséquents (488000€) ont été réalisés dans la **crèche de la Bolière**: remplacement des menuiseries extérieures, installation d'un nouveau système de chauffage, rafraîchissement des peintures intérieures, pose de faux-plafonds et remplacement du système électrique.

Ces aménagements doivent contribuer à accueillir les enfants dans de meilleures conditions et à réduire la consommation énergétique. Des travaux de rénovation ont également été réalisés dans les crèches Blossières, Mini Madeleine et la Maison de la petite enfance.

Avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales, le **projet d'accueil des enfants en situation de handicap** a été mis en œuvre, avec le recrute-

9 404 303 €

c'est le budget de fonctionnement (y compris frais de personnel) des crèches en 2012

487 942 €

pour la réhabilitation de la crèche de la Bolière

ET DEMAIN ?

- Renouveler le **contrat Enfance-Jeunesse** pour 2014-2017
- Introduire la **distribution des goûters et la fourniture des couches** dans les haltes-garderies et accueil passerelle
- Rédiger une **charte** qui valorise la qualité de l'accueil dans les crèches

ment d'un psychologue, d'un psychomotricien et la création d'outils spécifiques. 21 enfants ont ainsi pu être accueillis.

La transmission automatique des quotients familiaux de la CAF s'effectue depuis un an. Elle simplifie **les démarches des familles** bénéficiaires des prestations de la CAF car elles n'ont plus à fournir d'avis d'imposition.

La **journée nationale des assistantes maternelles**, conçue pour valoriser leur métier, a été organisée en lien avec le réseau des bibliothèques sur le thème de la promotion du livre auprès des tout-petits.



Pour favoriser les liens entre les générations, des rencontres s'organisent entre les bambins de la halte-garderie de la Tour-Blanche et leurs voisins, résidents du foyer-logement Isabelle-Romée, sur les thèmes de la lecture, du jeu, du chant...

1,8 M€

investis dans les écoles et les centres de loisirs

26 clubs

"coup de pouce" pour aider les élèves de CP dans l'apprentissage de la lecture

1420

dictionnaires offerts aux élèves de CM2 des écoles publiques et privées

LES FAITS MARQUANTS

Un budget de **23,5 millions d'euros** a été consacré à l'éducation (y compris les dépenses de personnel), traduisant la volonté de la Mairie de poursuivre sa politique de rénovation des écoles et d'amélioration des conditions d'accueil des enfants et des enseignants.

Parmi les travaux lourds lancés cette année: la restructuration du restaurant de **l'école Michel-de-la-Fournière** comprenant la modernisation de la cantine des maternelles et la réalisation d'un self pour les primaires (192000€); la transformation de **l'école Claude-Lewy** qui permettra, à terme, d'accueillir tous les enfants sur le même site (930000€); le ravalement de la façade de **l'école J.-Mermoz** (133000€); la rénovation des sols des **écoles Pierre-Segelle et Poincaré**; le remplacement des menuiseries des **écoles des Aydes et Marie-Stuart** pour améliorer le confort thermique (643000€); la réfection de la cour de **l'école Louis-Guilloux** et des clôtures pour l'école **des Guernazelles**; et la reprise d'une partie de la toiture du **centre de loisirs de Soulaire**.

L'équipement des écoles s'est poursuivi avec l'acquisition de structures de jeux, de mobilier, ainsi que des dotations informatiques et des équipements pour les écoles spécialisées.

Pour faire face à une demande croissante des familles, des places supplémentaires ont été ouvertes le mercredi dans les **centres de loisirs**. 40065 journées/enfants ont été réalisées.

Dans le cadre du **Plan d'actions d'éducation artistique**, les réalisations des élèves d'écoles élémentaires ont été exposées à la Maison des associations de La Source. Cette opération, intitulée "Un artiste dans ma classe", permet de développer les pratiques artistiques et les rencontres d'artistes sur le temps scolaire.

Des **journées pédagogiques** sur le thème de la violence des enfants à l'école ont été organisées par le service de l'Éducation à destination des Atsem, des agents d'entretien, des référents scolaires et des éducateurs sportifs de la direction municipale des Sports. Elles ont été complétées par deux journées de formation sur la violence des parents.



Entre 30 et 40% des aliments servis dans les cantines proviennent de producteurs locaux, ce qui soutient l'emploi et limite les coûts de transports.



La Mairie mène chaque année un certain nombre d'actions pour accueillir les tout-petits dans les meilleures conditions possibles: formation continue du personnel, travaux d'entretien et de rénovation réguliers dans les structures, accueil personnalisé des familles...

Alexandrine Leclerc
Adjointe au Maire
déléguée à la Solidarité,
à la Politique de la famille,
à la Petite Enfance,
aux Personnes âgées
et au Handicap

Soutenir la réussite, encourager la solidarité

Des outils pour aider et faciliter l'intégration sociale et professionnelle

→ Contribuer à l'accès ou au retour à l'emploi des personnes en difficulté → Favoriser l'insertion des habitants des quartiers prioritaires : Argonne, Blossières et La Source
→ Accompagner les jeunes sur le chemin de l'emploi

→ Encourager les initiatives créatrices d'activités et d'emplois → Aider les plus démunis par le biais du Centre communal d'action sociale



L'emploi est une nécessité vitale. Il est de notre responsabilité d'élu d'apporter à nos concitoyens les plus en difficulté les clés de l'accès à l'emploi, et c'est bien la mise en place de dispositifs partenariaux qui permet de répondre au plus grand nombre de situations.

*Isabelle Baranger
Conseillère municipale
déléguée auprès du Maire
pour l'Emploi et
la Politique de la ville*



435 803€

le budget consacré aux projets d'insertion

1227
personnes accompagnées au titre du Rsa

10 498
personnes accueillies à la Maison de l'Emploi de l'Orléanais



LES FAITS MARQUANTS

Le dispositif **Contrat urbain de cohésion sociale** a, en 2012, mobilisé des moyens importants en direction des territoires prioritaires: Argonne, La Source, Blossières. Cinq domaines sont privilégiés: l'accès à l'emploi et au développement économique, la santé, l'habitat et le cadre de vie, la réussite éducative, ainsi que la citoyenneté et la prévention de la délinquance. 45 actions ont ainsi été soutenues dans ce cadre par la Mairie, ce qui représente 174344€ de subventions.

Le 16 novembre, la **1^{re} pierre du bâtiment occupé bientôt par Pôle Emploi et par la Maison de l'emploi du bassin d'Orléans et ses partenaires** a été posée à l'angle de l'avenue de la Bolière et de la rue R-Rolland, dans le quartier La Source. La Mairie participe à cet investissement à hauteur de 160202€. Ce lieu unique permettra de croiser les compétences pour mieux répondre aux besoins des usagers.

Présente depuis 2007 à La Source, ainsi qu'à l'Argonne où elle organise des permanences, la **Maison de l'emploi du bassin d'Orléans** accueille des perma-

nences de la Mission locale, du Conseil général, la Couveuse d'entreprise, la Boutique de gestion, l'association Solidarités Nouvelles face au chômage et EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise). Des outils spécifiques (ateliers, visites d'entreprises, clauses d'insertion...) sont mis en place pour favoriser le retour à l'emploi.

Le 2^e **Forum Orlé'emploi**, organisé à La Source par la Mairie, s'est terminé sur un bilan très encourageant: 1237 demandeurs d'emploi du quartier invités personnellement, 45 entreprises ou fédérations professionnelles présentes, 236 offres d'emploi proposées et cinq visites d'entreprises organisées.

Lancée en 2011 avec le soutien de la Mairie et de Planet Finance France pour détecter et accompagner les jeunes entrepreneurs de l'Argonne et de La Source, **Planet Adam Orléans** a vu la création, cette année, de 23 entreprises. Elle a également initié, en partenariat avec l'Oréal, le premier concours "Envie d'Agir" au cours duquel six porteurs de projets ont été récompensés.

L'École de la deuxième chance Orléans Val de Loire a accueilli 107 jeunes, dont 22 ont connu une sortie positive dès la fin de leur formation.

Ce dispositif, soutenu par la Mairie, s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans sortis du système scolaire depuis au moins un an, sans qualification ou diplôme, ni compétences requises pour l'accès à l'emploi.

La Mairie a renouvelé son soutien à l'association **Orléans Insertion Emploi** pour un montant de 26704€. L'association a également obtenu, entre 2010 et 2012, huit marchés de la Mairie suite au lancement d'appels d'offres.

Plus largement, **les subventions accordées par la Mairie au titre de l'action sociale**

- CCAS et associations œuvrant dans ce domaine - ont représenté 8956000€ en 2012. Vingt-quatre associations ou organismes du secteur social ont bénéficié de ce soutien. Il faut y ajouter la participation de la Mairie aux dispositifs du Fonds unifié logement et du Fonds d'aide aux jeunes gérés par le Conseil général du Loiret.

Le Centre communal d'action sociale a, par ailleurs, initié de nouvelles actions en faveur de la **solidarité et de l'insertion sociale** comme le chèque Ô, créé en partenariat avec l'Orléanaise des eaux, au titre des aides facultatives, ou bien encore, l'élargissement des missions d'accueil des agences sociales de La Source et de l'Argonne pour mieux répondre aux besoins des usagers.



ET DEMAIN ?

→ Organiser, le 18 octobre 2013, le 3^e "Orlé'emploi", à l'Argonne
→ Labelliser l'**École de la 2^e chance** Orléans Val de Loire
→ Installer **Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi** dans leurs nouveaux locaux, à La Source



Le bâtiment regroupant Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du bassin d'Orléans, à La Source, est une construction certifiée BBC. Son ouverture est prévue à la rentrée 2013.

Soutenir la réussite, encourager la solidarité

Accompagner et soutenir les aînés

→ Assurer la qualité des prestations à domicile → Accueillir dans de bonnes conditions les résidents des 3 logements-foyers → Gérer et animer l'antenne orléanaise du CLIC Orléans Val de Loire → Organiser des événements de proximité tout au long de l'année



400

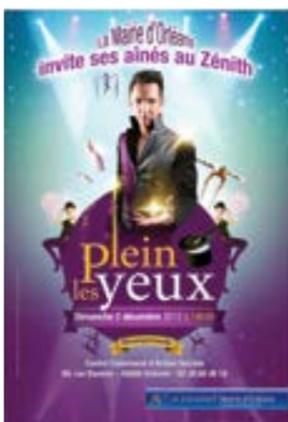
participants à la journée d'information et de prévention "Bien vivre sa retraite"

3 184 contacts et 476 entretiens

personnalisés réalisés par l'antenne Orléans du Centre local d'information et de coordination gérontologique

9350

ballotins de chocolats offerts aux aînés



© Julien Bricet

LES FAITS MARQUANTS

Dans le cadre des services développés pour le **maintien à domicile** des personnes âgées, 102159 repas ont été distribués en 2012 à 261 bénéficiaires. C'est 16% de plus qu'en 2011. De plus, 161 personnes ont bénéficié en 2012 de la téléassistance.

Les trois **logements-foyers** gérés par le CCAS comptent 158 résidents. Outre offrir un cadre sécurisé, ces résidences (180 logements de type F1 bis ou F2 pour les couples) proposent différentes prestations: la restauration du midi - 57853 repas servis en 2012 -, animations et activités diverses, gardiennage et veille sanitaire.

Les Résidences de l'Orléanais aident aussi au **maintien à domicile des personnes âgées** en réalisant des aménagements spécifiques comme les installations domotiques, le remplacement de baignoires par des douches, la pose de revêtements antidérapants.

En outre, elles sont le 1^{er} bailleur en France à avoir mis en place le **bouclier logement** afin que le montant consacré au loyer reste supportable

pour ses locataires âgés de plus de 62 ans et disposant de revenus modestes.

Enfin, s'agissant des **animations**, une cinquantaine de rendez-vous (thé dansant, rencontres intergénérationnelles...) ont été programmés, cette année, dans tous les quartiers, co-organisés pour certains avec les centres Aselqo. Ils figurent dans l'**agenda séniors** distribué à 10 000 exemplaires.

1800 seniors ont également profité des festivités de fin d'année (thé dansant, découverte d'expos...) et du spectacle au Zénith offert par la Mairie (4000 entrées).

La **Journée intergénérationnelle du jeu**, organisée en partenariat avec la fédération des clubs d'Orléans et les centres de loisirs (Mairie et Aselqo), a réuni 250 personnes âgées et 140 enfants.

ET DEMAIN ?

→ Finaliser et approuver le nouveau règlement des **logements-foyers**

→ **Développer les liens** avec le conseil municipal de jeunes, l'association La Vie devant soi, en s'appuyant sur les événements organisés tout au long de l'année

→ Mettre en œuvre des actions pour **lutter contre la précarité et l'isolement des personnes âgées**



La distribution d'une partie des ballotins de chocolats a été confiée à des structures d'insertion (Aider et Gem "Le Cap Bannier"). De même, la rénovation de sanitaires et d'appartements de logements-foyers a été réalisée par l'association Mastic.

Promotion de la santé

→ Animer les accueils santé dans les quartiers → Informer et sensibiliser sur la santé par le biais de journées thématiques, de forums et d'ateliers → Faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap



LES FAITS MARQUANTS

Signé en octobre 2011 avec l'Agence régionale de santé, l'État, le CHRO et la CPAM, le **Contrat local de Santé** vise à faciliter l'accès aux soins et à réduire les inégalités dans ce domaine. Le programme d'actions se focalise sur la nutrition et les maladies chroniques, l'accès aux soins, aux droits et à la prévention, ainsi que la souffrance physique et le mal-être.

Structures d'appui du contrat local, la **Pause santé Argonne** et l'**Espace Info-Santé La Source** ont été très fréquentés en 2012. Elles diffusent de l'information et réalisent de la prévention sous différentes formes : cafés santé, entretiens avec une psychologue, thés du monde, ateliers thématiques...

Les permanences de **vaccination gratuite**, programmées une fois par mois à l'Espace Info-Santé de La Source, en partenariat avec le CHR d'Orléans, a mis en évidence une demande en évolution constante.

Tout au long de l'année, la Mairie s'appuie aussi sur des événements pour informer et sensibiliser comme les **forums**

diabète, en lien avec des nutritionnistes et diabétologues; **les journées de la santé**; **Octobre rose** pour sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage du cancer du sein; ou encore les **rendez-vous de la santé**, au Muséum, avec une dizaine de conférences animées par des médecins et des associations.

En matière de **handicap**, la Mairie se concentre sur l'intégration des personnes à mobilité réduite (âgées ou handicapées), en réalisant des aménagements sur l'espace public comme les cheminements piétonniers adaptés ou la sonorisation des feux tricolores.

La Mairie se montre également volontariste dans l'**embauche de personnes handicapées**, lesquelles représentent aujourd'hui près de 8% de ses agents. De plus, elle co-organise, avec Pôle Emploi, le **Forum emploi handicap** pour l'insertion professionnelle.

Cette année, le **Téléthon** était parrainé localement par la judokate, Frédérique Jossinet. Et comme toujours, les Orléanais se sont fortement mobilisés.

ET DEMAIN ?

→ Concrétiser les projets de **maisons de santé pluridisciplinaires** à l'Argonne et à La Source, en lien avec les praticiens

→ Lancer de nouvelles actions du **Contrat local de santé publique**

→ Poursuivre les objectifs de la loi de février 2005 pour l'intégration et la prise en compte des personnes en situation de **handicap**

800

personnes accueillies au Forum emploi handicap

42 730 €

aux associations œuvrant dans la santé et le handicap

61 000 €

pour les études préalables à la réalisation de la Maison de santé pluridisciplinaire de l'Argonne



L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est une préoccupation présente dans tous les projets d'aménagement. Un véritable partenariat s'est noué sur ce sujet avec les associations qui œuvrent dans ce domaine.

*Brigitte Ricard
Conseillère municipale
en charge du Handicap,
de la Petite Enfance
et de la Famille*



La Mairie organise "Changer de regard" pour bannir les différences et certains comportements face au handicap.



Animer la ville, écouter vos envies

AIDER LES ARTISTES À VIVRE DE LEUR PASSION ET À SE PRODUIRE EN DIVERS LIEUX DE LA CITÉ ET AILLEURS. PROFITER DE CET ESPRIT DE CRÉATION QUI SOUFFLE EN PERMANENCE SUR LA VILLE. ANIMER LE TERRITOIRE COMME LE FONT LES JEUNES ET LES ASSOCIATIONS EN OFFRANT CE QU'ILS ONT DE MEILLEUR, LEURS IDÉES ET LEUR SENS DU PARTAGE. ET ENFIN PERMETTRE AUX ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE, SPORTIFS ET CULTURELS, GRAND PUBLIC OU PLUS INTIMISTES, DE VIBRER ET D'ENCHANTER LE PUBLIC.

- LE RAYONNEMENT PAR L'ANIMATION ET LES ÉVÉNEMENTS P. 38
- PROMOUVOIR LA CULTURE ET SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE P. 40
- UNE VILLE ANIMÉE POUR ET PAR LES JEUNES P. 42
- ASSURER LE LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS ET LES VILLES JUMELLES P. 43
- ORLÉANS, VILLE SPORTIVE P. 44

Le rayonnement par l'animation et les événements

→ Organiser et permettre aux grands événements d'Orléans de rayonner → Célébrer le 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, libératrice d'Orléans → Assurer le pilotage du Marché de Noël, des rendez-vous de l'été sur les quais de Loire...

→ Planifier et coordonner le calendrier des manifestations → Gérer le planning des événements pour favoriser l'animation de la ville, tout au long de l'année



Si l'on se projette dans l'histoire, aucune ville ne célèbre un événement de manière aussi régulière. Les Orléanais sont attachés aux valeurs que Jeanne d'Arc véhicule et ils en sont fiers.

*Jean-Pierre Gabelle
Adjoint au Maire
délégué à l'organisation
des Fêtes de Jeanne d'Arc*



LES FAITS MARQUANTS

Le 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc a été l'occasion pour la Mairie de renouveler et d'amplifier les **fêtes de Jeanne d'Arc**, avec, tout au long de l'année, de nombreux rendez-vous. En ouverture, le 6 janvier, la remise de l'épée entre Clarence Guillon (Jeanne 2011) et Pauline Finet (Jeanne 2012) était organisée en la Cathédrale, suivie par 3 000 personnes.

Parmi les autres temps forts : **la réouverture de la Maison Jeanne d'Arc**, entièrement réaménagée; l'exposition de 600 portraits de Jeanne, intitulée "**Jeanne O'contemporain**", projetée sur les murs de l'hôtel de ville; l'oblitération "1^{er} jour" du **timbre dédié à Jeanne d'Arc**; le **set électro** sur les quais; l'**hommage des maires d'Orléans** qui se sont succédé : Jean-Louis Bernard, Jean-Pierre Sueur et Serge Grouard, et des six jeunes Orléanaises invitées; ou bien encore, la **cérémonie de clôture**, en octobre, et **son feu d'artifice** sur la Loire.

L'été 2012 a vu les animations s'étoffer **sur les quais**

500

agents municipaux mobilisés pour le 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc

30 000

fans au Set électro, sur les quais de Loire

42 000

spectateurs au festival Orléans'Jazz 2012

2 824

événements (dont 936 marchés) recensés dans le calendrier des manifestations

de Loire et conquérir un très large public. Au programme: fête des mariniers, **concerts d'Orléans'Jazz**, **fête des Duits**, rock, swing et salsa sur le ponton, expositions de **photographies de Catherine et Bernard Desjeux**, et de **sculptures de Roger Toulouse**, initiations au golf, au fitness, à la pétanque, etc.

Organisées elles aussi en bordure du fleuve, **les festivités du 14 juillet** ont fait la part belle aux talents locaux. Et le feu d'artifice, qui pare la Loire et ses paysages de mille feux, a attiré des milliers de personnes.

Du 20 au 30 juin, quelque 350 artistes se sont succédé sur les scènes d'**Orléans'Jazz**, réparties sur 3 sites : place de la Loire, jardin de l'hôtel Gros-Not et Campo Santo. Des instants magiques offerts, notamment, par Ayo, le groupe mythique Earth Wind and Fire Experience, Al Jarreau ou encore Sandra Nkaké & JI Dru DJ Set.

Plus de 300 000 personnes ont profité des animations du **Marché de Noël**, organisé en pôles thématiques: métiers d'art et commerce équitable sur la place Sainte-Croix; village d'exposants sur la place de la République; "Made In Orléans" sur la place du Châtelet; monde enchanté dans le jardin de la Charpenterie... Et pour la première fois, la grande roue, installée place de la Loire, offrait à ses passagers un point de vue inédit sur Orléans et la Loire.

La Mairie soutient tout au long de l'année **les animations portées par les associations**. Du 50^e anniversaire de La Source, célébré en octobre 2012, aux Fêtes de la Saint-Fiacre (St-Marceau), en passant par la Fête de la patate

(Madeleine), le Festival de Travers (centre-ville), la Fête d'Automne (Barrière Saint-Marc) et de nombreux videgreniers dans tous les quartiers, on ne s'ennuie jamais à Orléans !

ET DEMAIN ?

- Préparer l'arrivée des **600 mariniers et 200 bateaux** du 6^e Festival de Loire (**18-22 sept. 2013**), le plus grand rassemblement européen de la marine fluviale
- Coordonner les animations qui rythmeront **l'été sur les quais**, avec le Festival de Loire en point d'orgue
- **Continuer de favoriser la gratuité** des animations
- Profiter de la dynamique du "600^e" pour donner aux **fêtes de Jeanne d'Arc** une tonalité toujours plus conviviale



Le marché de Noël est l'occasion de sensibiliser les Orléanais sur des engagements de l'Agenda 21 comme le développement du commerce équitable.



Promouvoir la culture...

→ Encourager et promouvoir la création artistique dans toute sa diversité → Soutenir les associations dans leurs actions en faveur de tous les publics → Donner aux établissements culturels les moyens de se développer et de se démarquer

... et soutenir la création artistique

→ Faciliter l'accès à la culture pour tous en centre-ville et dans les quartiers → Développer l'enseignement culturel et artistique auprès des jeunes



4 496 000€

d'aides aux associations culturelles et artistiques

2 500 000€

investis pour la restauration et l'aménagement de lieux culturels et/ou historiques

1 300 élèves

inscrits au Conservatoire d'Orléans

LES FAITS MARQUANTS

Le soutien à la création, l'éducation, les différentes programmations au sein des établissements et le croisement des publics guident aujourd'hui la Mairie dans le domaine culturel. Elle lui a consacré, en 2012, un budget de 24,1M€ en fonctionnement (en augmentation par rapport à 2011) et de 2,5M€ en investissement.

COLLECTIONS, EXPOSITIONS

Le réaménagement complet de la **Maison Jeanne d'Arc**, avec l'installation d'une salle multimédia en rez-de-chaussée et, au-dessus, l'intégration du centre de recherche et de documentation, s'est achevé en 2012. 12 899 visiteurs ont découvert la salle multimédia depuis son ouverture, dont 44% d'étrangers.

La fréquentation du **Muséum** a bondi de 8% entre 2011 et 2012, avec 65 000 visiteurs. 200 événements (conférences, colloques...) ont été programmés dont un rendez-vous inédit en Europe : "Le Chant des dinosaures", une exposition de spécimens à plumes, prêtés

par le musée de paléontologie de Liaoning (Chine).

Au **Musée des beaux-arts**, les visiteurs ont découvert le travail de Philippe Guesdon dans le cadre de l'exposition "La Nef des fous". Et plus de 18 000 enfants des écoles et collèves ont parcouru ses collections. Le **musée historique et archéologique de l'Orléanais** compte désormais une salle dédiée à Jeanne d'Arc.

La **collégiale Saint-Pierre-le-Puellier** a reçu près de 39 000 visiteurs intéressés d'échanger avec Jef Aérosol sur l'"art du pochoir" ou la photographie avec Sophie Carles.

Inauguré en 2011, le **Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv** a connu une année particulièrement dense. Plus de 10 000 visiteurs ont découvert, à travers expositions et conférences, ce lieu exceptionnel animé par le Cercil.

La fréquentation du **centre Charles-Péguy** a fait un bond de 107% en 2012 (5 773 visiteurs) boostée par les expositions temporaires ("Casque d'or..."), les cafés littéraires et les rendez-vous organisés dans

le cadre du 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc.

Avec 41 880 abonnés et près de 130 000 visites sur son portail web, le **réseau des médiathèques et bibliothèques** confirme son dynamisme. Le projet de numérisation des fonds anciens se poursuit. La médiathèque a, par ailleurs, inauguré des parcours-découvertes sur des thèmes variés : la génération vinyle, une heure-une œuvre...

De nouveaux programmes sur la Cathédrale Sainte-Croix, l'artiste Jeanne Champilou et "Orléans au fil des siècles" sont venus compléter la collection produite par le **service Ville d'art et d'histoire**. Anniversaire oblige, l'exposition patrimoniale présentée à la Collégiale était dédiée à "Jeanne d'Arc, une image à l'épreuve du temps".

Enfin, 2 500 visiteurs ont eu l'occasion de découvrir les sous-sols du futur parking du Cheval-Rouge lors des **jours**

nationales de l'archéologie. C'est l'un des sept chantiers suivis par le service municipal d'archéologie.

MUSIQUE, CONCERTS

Le **10^e Concours international de piano** s'est tenu du 23 février au 5 mars, à la salle de l'Institut et au Théâtre d'Orléans. Les trois finalistes se sont frottés au 2^e **Quintette** de Gabriel Fauré et à la création mondiale de Jacques Lenot.

L'**Orchestre symphonique** a été marqué par la disparition, en 2012, de son président, Max Fréjaville. Intitulée "Voyage en Italie", la saison 2011-2012 a rendu hommage à Jean-Marc Cochereau, disparu en 2011. Celle de 2012-2013, conduite par Jean-Jacques Kantorow, a choisi, elle, de voyager entre sacré et profane.

Le **Festival de musique ancienne** était consacré à Bach.

L'**Astrolabe** et le **Zénith** ont vécu, sur scènes, des moments tout aussi intenses avec Sébastien Tellier, EZ3kiel extended, Oxmo Puccino, Lenny Kravitz, Johnny Hallyday, Sexion d'Assaut, The Cranberries, Scorpions ou encore Shaka-Ponk.

CRÉATION, SPECTACLE VIVANT

En 2012, la création s'est laissée pousser des ailes... Arthur Nauzyciel, directeur du **Centre dramatique national**, a marqué Avignon avec sa version de *La Mouette* de Tchekhov, présentée au Théâtre d'Orléans, en ouverture de saison. Succès aussi pour *L'Alouette* de Jean Anouilh, mis en scène par Christophe Lidon pour le **Cado**, et proposé dans le cadre du 600^e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc.

Josef Nadj, directeur du **Centre chorégraphique national** a également bénéficié d'un soutien spécifique de la Mairie pour sa création *Atem le souffle* présentée à Avignon, puis à Orléans.

Au fil des saisons, le **théâtre G.-Philippe** (La Source) s'affirme comme un pôle dédié au jeune public et renforce ses partenariats avec le Conservatoire, l'Astrolabe et le tissu associatif.

Espace privilégié de création et de répétition, la **Maison des arts et de la musique** (Saint-Marceau) accueille des artistes en résidence et des associations en préparation de spectacles, de concerts.

Initié par la Mairie pour favoriser les échanges entre artistes confirmés et amateurs, "**Quartiers d'arts**" était, en 2012, tourné vers la danse. Chorégraphié par Mickaël Phelippeau, le spectacle *Pile* a réchauffé la patinoire.

Enfin, le festival de la création numérique **Orléanoïde 1.0** a créé l'événement au Musée des beaux-arts, à l'École supérieure d'art et de design, au Conservatoire et sur la place de Gaulle.

ENSEIGNEMENT

Le **Conservatoire** a entamé en 2012 la rédaction de son nouveau projet d'établissement en tant que structure à rayonnement départemental. Les 1 300 élèves inscrits et leurs professeurs contribuent à sa notoriété.

L'**École supérieure d'art et de design** a poursuivi son processus d'autonomie. La Mairie demeure son principal financeur avec une subvention de 2,734M€ en fonctionnement, en hausse de 2,24%, et de 45 000€ en investissement. L'établissement accueille annuellement 300 étudiants.

ET DEMAIN ?

→ Organiser les **Assises de la culture** pour échanger avec les acteurs culturels impliqués sur le territoire
→ Créer un **Pass Culture** permettant d'accéder à des conditions privilégiées aux établissements culturels
→ **Rénover le centre Charles-Péguy** (classé monument historique) dans la perspective du centenaire de la mort de l'écrivain
→ Ouverture du nouveau portail de la **Bibliothèque numérique**



À l'image de projets comme *Quartiers d'arts*, la Mairie souhaite que la culture soit vécue à Orléans comme un lien social, un lien entre les générations, un lieu de rencontre entre amateurs, professionnels, publics initiés ou non-initiés, enfin, un lieu d'échange et de partage au sein duquel chacun peut trouver satisfaction.

Eric Valette
Adjoint au Maire
délégué à la Culture,
au Patrimoine historique
et à l'Événementiel

Animer la ville

Une ville animée pour et par les jeunes

→ Accompagner les projets portés par les jeunes → Intensifier la politique d'insertion, notamment en faveur des adolescentes → Être à l'écoute des propositions du conseil municipal de jeunes → Aider les nouveaux étudiants à prendre leurs marques dans la cité



L'Aselqo est un outil essentiel pour la politique conduite par la Mairie en matière d'éducation et de loisirs. Si les prestations répondent toujours à un projet global, elles sont aussi en adéquation avec les problématiques des publics et les spécificités des territoires.

Soufiane Sankhon
Adjoint au Maire
délégué à la Jeunesse et
à l'Animation dans
les quartiers



LES FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Mairie a organisé, en lien avec l'Université d'Orléans, Orléans Val de Loire technopole, le Crous..., la **2^e Journée d'accueil des nouveaux étudiants (JANE)**, le 27 septembre. Près de 800

Après Metronomy en 2011, Foreign Beggars et Success ont fait grimper la température du Campo Santo, à **Jour J**.

Près de 6000 adeptes des arts urbains ont suivi les performances des artistes du **2^e Festival de hip-hop d'Orléans**.

Enfin, la **4^e soirée Jeunes Talents** a fait salle comble au Théâtre d'Orléans. Les jeunes artistes évoluaient sous le regard de l'humoriste Patson, du Djamel comedy club, et du chanteur soul Gage.

De nombreux projets portés par des jeunes ont reçu le soutien de la Mairie. Cet appui a permis, par exemple, l'organisation du **Festival de musique afro-caribéen "Retour aux sources"**, dans le cadre des 50 ans de La Source, ou bien la mise en place d'**ateliers d'écriture** animés par l'artiste Black Jack, pour des jeunes au Conservatoire d'Orléans.

La Mairie porte, elle aussi, des événements pour créer du lien et favoriser l'émergence de nouveaux talents.

L'animation urbaine s'appuie également sur le partenariat avec les associations, et notamment, l'**Aselqo**, présent dans tous les quartiers. Chacun développe des activités, ateliers, sorties, adaptées au public jeune.

Lancé en 2010, le programme **"Équilibre et bien être"** fait mouche auprès des jeunes filles de 13 à 19 ans des quartiers Argonne, Blossières et La Source. Une centaine de participantes ont pu bénéficier, cette année, des conseils culinaires de Julien N'Guyen, candidat de l'émission Masterchef, et pratiquer le judo avec la championne Céline Lebrun.

3,6 M€

le montant du budget dédié à la jeunesse

69 775€

pour soutenir les projets associatifs en 2012

3,1 M€

de subventions versées aux associations dédiées à la jeunesse, dont 2,7 M€ à l'Aselqo

ET DEMAIN ?

- Créer un **Conseil consultatif de jeunes (18-28 ans)** composé d'une soixantaine de membres de tous horizons (université, entreprise, associations...)
- Développer les **événements "jeunes"** en lien avec les associations locales
- Renforcer le programme **"Équilibre et bien être"**



Le conseil municipal de jeunes travaille en lien avec la Mission Santé-Handicap de la Mairie sur l'organisation d'ateliers autour du jeu, lors des prochaines journées "Changer de regard".

et écouter vos envies

Assurer le lien avec les associations et les villes jumelles

→ Animer et soutenir le tissu associatif orléanais → Entretenir les relations avec les villes jumelles → Développer l'offre touristique



Rentrée en fête a fêté ses 10 ans en 2012. Son succès est un formidable travail en amont du service Vie associative et d'une prise en compte de la parole des associations et des partenaires.

Alexandra de Changy
Conseillère municipale
en charge de
la Vie associative



Valoriser nos échanges est une tradition de longue date. Au terme de notre convention triennale avec notre ville partenaire de Parakou, nous pouvons être fiers du travail accompli.

Marie-Thérèse Pilet-Duchateau,
Adjointe au Maire
déléguée aux Relations
internationales,
à la Coopération
décentralisée
et au Tourisme

700

participants à la galette des associations au palais des sports en janvier

482 000 €

de subvention à l'Office de tourisme et de congrès

LES FAITS MARQUANTS

Rentrée en fête a fêté, le 9 septembre, son 10^e anniversaire en compagnie de 30000 visiteurs. Plus de 520 associations et clubs orléanais étaient au rendez-vous pour présenter leurs activités, renseigner le public, enregistrer les inscriptions et proposer des démonstrations.

Les deux maisons des associations situées en centre-ville et à La Source ont accueilli 91 conférences et 55 expositions. Elles hébergent près de 250 associations locales.

5000 exemplaires de l'annuaire des associations, répertoriant plus de 1 200 associations locales, ont été distribués. Leur actualité événementielle est relayée dans l'agenda des associations, édité chaque trimestre, ainsi que dans **Orléans.mag** et sur **www.orleans.fr**

Amitiés et solidarités internationales

Outre nourrir les relations avec les dix villes jumelles et amies d'Orléans, sources d'échanges de savoirs et de compétences, la Mairie a mis l'accent, en 2012, sur le développement des relations franco-chinoises en accueillant, le 13 décembre, une délégation d'élus de sept villes chinoises. Les échanges, sur les thèmes de la rénovation urbaine et de l'embellissement de la ville, se sont poursuivis par une visite de l'exposition d'urbanisme "Orléans en 2025", au Musée des beaux-arts.

Démarré en 2011, le programme européen **"Comenius Régio"** sur la biodiversité a associé écoles, musées et associations d'Orléans et de Tarragone (ville jumelle espagnole) et s'est traduit par l'organisation de l'exposition "Paradisus, jardins et simples de Tarragone à Orléans". Ce projet a permis à la mairie d'Orléans de remporter le prix de la ville Eurocitoyenne et au musée national archéologique de Tarragone, le prix Premi Musa.

La convention triennale signée dans le cadre du partenariat Orléans-Parakou s'est achevée en 2012. Ce programme a permis d'agir dans différents domaines : développement durable, culture et éducation, gestion locale et formation du personnel, jeunesse, accompagnement d'associations de femmes...



Une offre touristique attractive et ouverte au e-tourisme

Dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, la Mairie a travaillé, avec l'Office de tourisme et de congrès d'Orléans, sur le développement de l'offre touristique. Pour valoriser les atouts et atours de la ville, l'Office a développé des outils adaptés aux modes de consommation. Comme la version mobile de son site Internet qui permet, par exemple, d'effectuer une recherche à partir de sa position géographique. Il a également inauguré un parcours touristique à QR codes qui, une fois flashés par le smartphone, donnent accès à des infos sur l'histoire du lieu, etc. Enfin, l'Office a investi les réseaux sociaux en ouvrant un profil Facebook pour donner des infos, des coups de cœur et développer des jeux. Il mise, par ailleurs, sur l'e-mailing auprès de ses contacts professionnels. Le volet "congrès" qui s'adresse aux entreprises et aux acteurs économiques est, pour sa part, en pleine évolution.

Orléans, ville sportive

- Soutenir les clubs et la pratique sportive pour tous → Accompagner le sport de haut niveau
- Assurer l'animation et l'éducation sportive → Rénover ou réaliser les équipements sportifs
- Accueillir les grands événements sportifs



LES FAITS MARQUANTS

En 2012, le budget de la Mairie en faveur de la **pratique sportive et de loisirs** s'est élevé à 7,5 M€, dont 3,68 M€ de subventions et de prestations de service aux clubs et associations afin d'encourager le sport pour tous.

1,6 M€ ont, par ailleurs, été investis dans la **rénovation et la modernisation** des équipements sportifs. D'importants travaux (689 000€) ont été conduits au **palais des Sports** (toiture et traitement de l'air de la grande salle). 683 000€ ont, par ailleurs, été fléchés vers la rénovation de gymnases, stades et divers sites sportifs. Sans compter les 835 interventions de petit entretien. Enfin, **les deux courts de tennis du parc Pasteur**, rénovés dans le cadre d'une convention passée avec la société EPS, ont été inaugurés en septembre, à l'occasion de l'Open d'Orléans.

SPORT DE HAUT NIVEAU

Belle fin de saison 2012 pour **Orléans Loiret Basket** qui termine 3^e de la saison régulière, avec 21 victoires et 9 défaites. Le club a participé à la "Se-

maine des As", aux plays offs et s'est qualifié en Eurocup. Pour sa 2^e année en national, **l'USO football** termine à la 7^e place du championnat. Le club réalise un très beau parcours en Coupe de France en éliminant Clermont en 32^e et en s'inclinant en 8^e de finale face à Quevilly.

L'USO Loiret judo jujitsu a brillé au plus haut niveau grâce à Ugo Legrand et Autome Pavia, tous deux médaillés de bronze aux Jeux olympiques, à Londres. Ugo Legrand décroche également l'or aux championnats d'Europe. Aux championnats du monde, Marie Robert obtient, elle, deux médailles d'argent en moins de 57 kg et toutes catégories. Quant à Percy Kunsu, il décroche, cette année, le titre de champion du monde de jujitsu, en moins de 77 kg.

Le **Budokan karaté** s'est distingué aux mondiaux d'Allemagne: une médaille d'argent pour Émilie Thouy et une de bronze pour Anne-Laure Florentin. Au championnat de France 1^{re} division, Émilie Thouy réédite son exploit, suivie par Sofiane Ainine. L'équipe féminine

décroche le bronze et chez les espoirs, Kévin Samar, l'argent.

Du côté du **Cercle d'escrime**, les sabreuses montent sur la plus haute marche du podium en championnats de France par équipes et obtiennent le bronze en Coupe d'Europe des clubs, organisée à Orléans.

La **SMO gymnastique** a fêté le jubilé de l'un de ses champions et artiste des agrès: Pierre-Yves Beny, au palais des sports.

Et en **natation handisport**, Hayri Simek a remporté trois titres de champion de France sur 50 m dos, 50 m et 100 m nage libre.

ÉDUCATION SPORTIVE ET PRATIQUE DE LOISIRS

Cinquante sept éducateurs sont intervenus durant le temps scolaire, en soutien aux enseignants des écoles. Le mercredi et pendant les vacances, **l'école municipale d'initiation sportive** a accueilli 618 enfants dans une trentaine d'activités. Les **activités périscolaires** (midi et fin d'après-midi) ont, quant à elles, représenté 3 500 séances.

Lancé il y a deux saisons, **Orléans dynamique** a accueilli

398 enfants pendant les vacances scolaires. Sa mission est de réaliser auprès des jeunes de 11 à 15 ans n'adhérant à aucune structure associative, un travail d'intégration et d'éducation au sport.

Ouvert au plus de 16 ans, **Orléans vous coach** propose d'accéder à une large palette d'activités sportives moyennant une adhésion de 50 euros. 400 personnes ont profité de ce dispositif en 2012.

Vivre ensemble à Orléans - sports et handicap accueille des personnes handicapées et propose des activités hebdomadaires ou des stages pendant les vacances scolaires.

ACCUEIL DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Plus de 300 manifestations sportives sont organisées chaque année à Orléans et pas moins de 2 000 matchs de championnat s'y disputent. Le public orléanais, amateur de sport, a pu profiter en 2012 de nombreux rendez-vous comme la 14^e Coupe du monde de **sabre dames** en février; la 2^e étape de la course cycliste **Paris-Nice** en mars; le French international series de

badminton en avril; le championnat d'Europe de **BMX** en mai; des matchs préparatoires de **l'équipe de France masculine de basket** et de **l'équipe de France féminine de football** avant les jeux olympiques de Londres en juillet; **l'Open d'Orléans** - Internationaux de tennis en septembre; les **5^e Master's de patinage** en octobre; le gala International de **gymnastique** en octobre; le match international de **rugby féminin** France/USA en novembre...

C'est un honneur pour Orléans d'accueillir le Paris-Nice. C'est très intéressant du point de vue sportif, mais également en termes de retombées économiques, touristiques et pour le rayonnement de la ville.

Et cela prouve notre capacité à organiser des événements de grande ampleur.

*Martine Grivot
2^e Maire-adjointe
déléguée aux Sports
et à la Vie associative*



ET DEMAIN ?

- Conforter l'accueil de grands événements sportifs
- Reconstruire le gymnase Georges-Chardon (St-Marceau) dans le cadre d'un programme de renouvellement urbain du secteur
- Poursuivre le programme de rénovation des équipements
- Réaliser un terrain synthétique hockey/football au stade du Belneuf

Le sport est un enjeu majeur pour la vitalité de la cité. Avec les différents dispositifs et événements proposés par la Mairie, nous veillons à un réel équilibre entre la pratique sportive pour tous les Orléanais et le développement du sport de haut niveau.

*Philippe Pezet
Conseiller municipal
en charge du Sport
de haut niveau*



Plusieurs actions (faucardage, traitement au carbonate de calcium...) ont été reconduites afin d'améliorer la qualité du plan d'eau de l'île Charlemagne. Ce site développe, par ailleurs, de nouvelles animations: accrobranche, paint-ball...

Orléans va de l'avant

AVEC DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS COMME CELUI CONSACRÉ À SON NOUVEL HÔPITAL ; AVEC DES ATOUTS ÉVIDENTS COMME SON DYNAMISME ÉCONOMIQUE, SA QUALITÉ DE VIE, SON POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE OU ENCORE SES PÔLES D'EXCELLENCE ET SA POLITIQUE ACTIVE DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT ; AVEC DE GRANDS PROJETS, NOTAMMENT SES ÉQUIPEMENTS DIGNES D'UNE CAPITALE RÉGIONALE COMME LA 2^E LIGNE DE TRAM, ORLÉANS PRÉPARE SON AVENIR ET VA DE L'AVANT.

- LA VILLE DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI P. 48
- UN TERRITOIRE DE GRANDS PROJETS P. 50
- POUR UN COMMERCE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF P. 51
- DU BOIS POUR LE CHAUFFAGE URBAIN P. 52
- UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ, DES TARIFS À LA BAISSÉ P. 53
- ORLÉANS, UNE VILLE UNIVERSITAIRE P. 54
- UN SOUTIEN FORT À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION P. 55

Orléans va de l'avant

La ville de demain se construit aujourd'hui

→ Mener une politique de développement urbain ambitieuse et harmonieuse → Poursuivre les programmes engagés dans les ZAC → Dynamiser la création et la rénovation des logements



La révision du Plan d'occupation des sols en Plan local d'urbanisme va ouvrir la réflexion sur la densité urbaine pour permettre à la ville de se développer sur elle-même, en sachant que certains quartiers s'y prêtent, d'autres non, et en gardant cette logique de "ville jardin", l'une des forces d'Orléans.

Olivier Carré
Premier Maire-adjoint
délégué au Logement,
à l'Urbanisme,
à la Prospective et
aux Techniques
Député du Loiret



500

logements prévus à la ZAC de la Fontaine

300

logements livrés à la ZAC Sonis

LES FAITS MARQUANTS

Le développement de la ville passe par la mise en œuvre d'opérations d'urbanisme, notamment de **zones d'aménagement concerté (ZAC)**, qui constituent de nouveaux lieux de vie et d'activité. Parmi la quinzaine de ZAC et autres opérations d'aménagement majeures, certaines ont vu, en 2012, d'importantes réalisations.

Ainsi, du côté de la **ZAC Bourgogne**, les travaux de requalification de voirie se sont poursuivis. Les premiers coups de pioche ont été donnés dans l'îlot Calvin (bâtiment administratif pour le Conseil régional) et le permis de construire a été délivré pour l'îlot St-Flou (résidence

étudiante et réhabilitation de la maison Pierre-du-Lys).

Autre lieu emblématique, **la place du Martroi** a commencé sa mue en 2012. Elle offrira bientôt un autre visage, chaleureux et vivant. Et à quelques pas, **le site du Cheval-Rouge** se transforme avec l'aménagement d'un parking en ouvrage, pour faciliter le stationnement près des commerces, et d'une place végétalisée.

En juillet 2012, le projet d'aménagement de **la ZAC Carmes-Madeleine**, reconnu d'utilité publique par arrêté préfectoral en avril de la même année, a été frappé par l'ouverture d'une instance de protection de 17 immeubles de la rue des Carmes par le ministère de la Culture.

Cette procédure, contre laquelle la Mairie et la Semdo, aménageur de la ZAC, ont déposé un recours dès septembre, a eu pour effet de figer le projet durant un an. Pour rappel, la Mairie souhaite créer, sur le site libéré par le CHR d'Orléans, un pôle d'enseignement supérieur, et profiter de cette installation pour valoriser le bâti de ce quartier, permettre l'installation de commerces, requalifier l'espace public...

À l'ouest d'Orléans, **la ZAC Sonis** a livré un peu plus de 300 logements sur les 480 prévus. Des travaux ont été menés à l'entrée nord et la place d'Armes de 8 000 m² a été aménagée avec terrain de jeux, structures pour enfants...

Côté **ZAC Coligny**, la "city" orléanaise, les derniers programmes immobiliers ont démarré. Des études ont également été lancées pour la reprise de la fontaine et de la place haute courant 2013.

Au nord, le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), chargé de piloter l'aménagement de **l'écoquartier des Groues**, a adopté plusieurs délibérations permettant au projet d'entrer dans sa phase opérationnelle avec, entre autres, le lancement de l'étude de conception urbaine et environnementale. Ce projet se veut exemplaire à plusieurs titres, et notamment en matière de concertation avec les riverains, les associations et les acteurs économiques.

À l'est, **la ZAC de la Fontaine** est entrée dans une nouvelle phase. À terme, elle doit accueillir plus de 500 logements, équipement public, collège, desservis par un maillage de voirie et de circulations douces. Des études d'aménagement du **parc de l'Étuvée** ont également été lancées. Enfin, non loin, **la ZAC du Clos-Sainte-Croix** est réalisée à 70%.

La Convention Territoriale continue de transformer l'Argonne (lire aussi p. 17). Desservi par la ligne B du tram, le quartier a vu l'ouverture, en novembre, d'un Ehpad et l'inauguration du Genabum Park (immeuble d'entreprises),

situé dans **la zone franche urbaine**.

Au sud de la Loire, **le Grand Projet de Ville** de La Source aborde sa dernière ligne droite (lire aussi p. 17). Le programme mixant logements (nouveaux ou réhabilités), équipements publics, reprise et enrichissement des espaces publics est, aujourd'hui, réalisé à 95%.

L'exposition d'urbanisme "Orléans en 2025", présentée du 7 décembre 2012 au 12 mai 2013 par la Mairie, au Musée des beaux-arts, a permis de faire le point sur l'avancée de tous ces projets et d'accueillir de nombreux Orléanais intéressés par l'avenir de leur ville.

Enfin, Orléans s'est engagée dans la révision de son Plan d'occupation des sols (POS) en **Plan local d'urbanisme (PLU)**. Plusieurs réunions publiques, ainsi qu'un Forum citoyen, ont été organisés pour en présenter les enjeux. Le conseil municipal s'est prononcé sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), inclus dans le PLU.

ET DEMAIN ?

- Organiser la concertation et adopter le **Plan local d'urbanisme**
- Poursuivre la **valorisation du centre-ville** et **l'aménagement des ZAC**
- Poursuivre des études urbaines concernant **l'Écoquartier des Groues**



Les Résidences de l'Orléanais-OPH d'Orléans ont inauguré, au printemps, leurs premières maisons passives à La Source. Il s'agit d'un programme pionnier dans le logement social.



© Guillaume Bullete et David Lopez



Orléans va de l'avant

Un territoire de grands projets

→ Accompagner la mise en route de la 2^e ligne de tram → Poursuivre le développement de projets structurants → Mobiliser les Orléanais autour du projet de LGV Paris – Orléans – Clermont – Ferrand - Lyon → Poursuivre la construction du Nouvel Hôpital



Le Nouvel Hôpital est un élément important d'attractivité pour le territoire, de dynamisme pour l'offre de santé et de valorisation de la pratique médicale.

Serge Grouard
Maire d'Orléans
Député du Loiret

LES FAITS MARQUANTS

Événement de cette année 2012, la 2^e ligne de tram s'est élancée sur les rails, le 29 juin. Un aboutissement après quatre années de travaux et l'opportunité pour les habitants de relier l'agglomération d'est en ouest. Cet aménagement majeur, qui vient compléter le réseau tram-bus déjà bien fourni, s'est traduit par l'accélération des travaux de rénovation et d'embellissement de l'espace public, tout au long du parcours de 11,3km. Des rues ou portions de rues ont été entièrement reprises dans ce cadre et plusieurs sites ont bénéficié de mise en lumière comme les places de l'Étape, Sainte-Croix, de Gaulle ou encore la rue Jeanne-d'Arc.

À l'issue des études techniques et d'une large concertation, la Mairie a décidé d'implanter l'Arena, salle de 10000 places, sur l'ex-site industriel Famar (qui regroupe ses activités à La Source). En septembre, elle a également annoncé le nom du groupement DV Construction/Jacques Ferrier architectures/Populous/Exprimm/Ofi/Caisse d'Épargne.

Durant l'été, le ministère des Sports a demandé au CNDS l'annulation de la subvention (15 M€) accordée quelques semaines auparavant. La Mairie a déposé un recours auprès du tribunal administratif.

Autre projet majeur, le **nouvel hôpital d'Orléans** se construit dans le respect du calendrier. La livraison de cet équipement de pointe est prévue pour 2015. Il comptera 1 600 m² de bâtiments médicalisés, 1300 lits, 22 blocs opératoires, 8 salles de naissance, et 40000 m² de bâtiments administratifs et parkings. Un premier bâtiment, comprenant le service de gériatrie, la cuisine centrale, la crèche et l'internat sera opérationnel dès la rentrée 2013.

Enfin, Réseau Ferré de France a choisi en 2012 de poursuivre ses études concernant deux des quatre scénarii - ouest (qui passe par Orléans) et médian - envisagés pour le projet de **LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon**. Cette ligne doit non seulement permettre de relayer la ligne Paris-Lyon totalement saturée, mais surtout de connecter plusieurs régions et grandes villes comme Orléans au réseau européen à grande vitesse.

ET DEMAIN ?

→ Accompagner l'exploitation du **tram B** au sein du nouveau réseau de transports en commun
→ Poursuivre, sur le même rythme, la construction du **Nouvel Hôpital**
→ Mobiliser tous les acteurs autour du projet de **LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon**

La mobilisation exceptionnelle des Orléanais en faveur du projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon dénote l'intérêt et la forte attente des habitants pour le TGV à Orléans.

Gérard Besson
Conseiller municipal
délégué auprès du Maire
pour suivre
les Grands projets



Pour un commerce dynamique et attractif

→ Veiller à l'équilibre de l'offre commerciale → Favoriser la venue de nouvelles enseignes
→ Aider au développement du commerce de proximité → Poursuivre le programme engagé dans le cadre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac)



Les efforts menés en faveur de la requalification urbaine permettent de développer une offre commerciale qualitative, attractive et diversifiée.

François Foussier
Adjoint au Maire
délégué au Commerce
et à l'Artisanat



ET DEMAIN ?

→ Poursuivre l'aménagement de la **ZAC des Halles**
→ Faciliter l'accès et le stationnement en centre-ville en lançant, en partenariat, la carte de fidélité **Vitaville**
→ **Rénover les arcades** de la rue Royale
→ Lancer une étude sur la fonctionnalité (commerce, circulation...) de l'**avenue de la Bolière**

LES FAITS MARQUANTS

En 2012, la **ZAC des Halles**, dans laquelle vont se créer 10 000 m² de surfaces commerciales et une quarantaine de logements, a accueilli quatre nouvelles enseignes : le *Garden Ice Café* et le *Délirium Café* en juin, *Pasta Terra* en septembre et *Oxybul* en décembre. Trois salles supplémentaires sont en cours de construction au cinéma Pathé, place de la Loire. L'aménagement des espaces publics a également avancé dans la rue des Halles (partie ouest), la place du Petit-Puits, les rues du Petit-Puits, au Lin, Alibert, ainsi que sur la placette située entre la place du Châtelet et la rue des Halles.

En face la Zac des Halles et la place de la Loire, le restaurant *Le Bateau-lavoir* a posé l'ancre, quai du Châtelet. Et non loin de là, le **marché du quai du Roi** a fait peau neuve.

Malgré un contexte peu propice, **de nouvelles boutiques** ont ouvert leurs portes : en centre-ville pour *Sushi Shop*, *Suite 341*, *Swarovski*, *Lush...*, et dans les quartiers : mercerie, boucherie-charcuterie, salon de coiffure...

Enfin, le géant suédois *Ikea* a fait part de son intention de s'installer au sud d'Orléans, à l'horizon 2015-2016.

Dans le cadre du **FISAC**, sept subventions ont été accordées à des commerçants pour la rénovation de leurs devantures. Enfin, place de Gaulle, les travaux du kiosque se sont achevés, avec, dans la foulée, l'installation d'un fleuriste et d'un commerce de restauration rapide.

L'**animation et la promotion du commerce** ont été soutenues avec de nombreuses opérations menées en lien avec les associations de commerçants, comme la grande braderie, le marché du monde, le marché de Noël...

À noter enfin, que la Communauté d'agglomération a adopté un **document d'aménagement commercial** dont la vocation est d'assurer l'équilibre de l'offre sur son territoire.

Un soutien à l'essor économique du territoire

La mairie d'Orléans, de par ses actions et investissements, contribue largement à **l'essor économique de son territoire**, en étroite partenariat avec l'Agglo qui a en charge cette compétence. Ainsi, en 2012, le **développement des parcs d'activités** s'est poursuivi, notamment à la Saussaye, avec l'engagement des études d'extension à l'est du parc, et à Orléans-Charbonnière avec la poursuite des aménagements environnementaux et le développement des services aux entreprises. Parmi les entreprises qui ont eu la possibilité de se développer en 2012, on notera la société *Rubycom*, spécialisée dans le conseil en solutions télécom, installée depuis 2011 sur le Genabum Park dans le quartier de l'Argonne. La Mairie soutient également **des projets d'entreprises** comme la création d'un centre de recherche par *LVMH* ou l'installation de *Famar* à La Source. Enfin, elle appuie **les pôles de compétitivité**, à savoir la Comestic Valley, S2E2, Elastopôle et DREAM.

Avec une activité économique soutenue et des secteurs d'emplois diversifiés, l'aire urbaine d'Orléans est reconnue depuis 30 ans comme l'une des plus dynamiques de France.

Charles-Éric Lemaignan
Adjoint au Maire
délégué à l'Économie
Président de l'Agglo



Orléans va de l'avant

Du bois pour le chauffage urbain

→ Étendre la biomasse à l'ensemble du réseau de chauffage urbain → Permettre aux usagers de réaliser des économies d'énergie → Réduire efficacement et durablement notre impact sur l'environnement



LES FAITS MARQUANTS

En décembre 2012, la **première chaufferie biomasse** est entrée en fonction, au sud d'Orléans. La ressource bois, issue de plaquettes forestières, de broyats et d'entretien d'espaces verts, alimente les 25 kilomètres de réseau de chauffage urbain de La Source, soit 7500 logements et bâtiments.

Cet équipement, construit et géré par Dalkia, présente plusieurs avantages : **écologique**, avec une réduction de près de 43 000 tonnes des émissions de CO₂ (l'équivalent de l'émission annuelle de 19 000 voitures !) sur le territoire orléanais. **Économique** puisque la biomasse est taxée à 5,5% au lieu de 19,6%. Cette baisse a été anticipée et répercutée sur la facture de l'abonné dès janvier 2010. Enfin, **en matière d'activité**, puisqu'il va soutenir une filière locale créatrice d'emplois.

En début d'année, le Conseil municipal a également voté la construction d'une deuxième **usine de production de chaleur et d'électricité** à partir du bois, implantée cette fois-ci au nord de la Loire, sur le terrain des Groues.

99 M€

investis dans la construction des deux chaufferies biomasse

15 000

logements chauffés à la biomasse

239€

de réduction estimée sur la facture annuelle pour un logement de 70 m² chauffé par la SODC (-28,5% en moyenne)

Avec ce second équipement, géré par la SODC (Cofely), se seront 15000 logements au total qui seront alimentés au chauffage bois et 90000 tonnes d'émission de CO₂ évitées sur le territoire d'Orléans.



ET DEMAIN ?

→ Lancer la construction de la **chaufferie biomasse** au nord d'Orléans
→ Poursuivre la sensibilisation **aux économies d'énergie**



Le choix de la biomasse va bénéficier à la filière bois locale puisque les 200 000 tonnes annuelles nécessaires au fonctionnement des deux chaufferies proviendront d'un rayon de 150 km. Une centaine d'emplois seront ainsi créés.

Une eau potable de qualité, des tarifs à la baisse

→ Mettre en œuvre la nouvelle délégation de service public avec l'Orléanaise des eaux
→ Maintenir et informer sur la qualité de l'eau potable → Permettre à l'abonné de faire des économies sur sa consommation



Fidèle à ses engagements en matière de développement durable, la Mairie porte une grande attention à offrir aux Orléanais une eau de qualité à un tarif toujours plus attractif.



Anne d'Aux
Conseillère municipale
auprès du Maire en charge
de l'Eau potable et
de la Prévention
du risque inondation



12 ans

la durée du nouveau contrat de la délégation de service public avec l'Orléanaise des eaux

-14%

la réduction de la facture pour 120 m² consommés par an

20 000

compteurs équipés d'un émetteur pour détecter les fuites

LES FAITS MARQUANTS

Le 1^{er} janvier 2012, le **service public d'eau potable** a démarré sur de nouvelles bases avec la Lyonnaise des eaux. Une société, l'Orléanaise des Eaux, filiale à 100% de la Lyonnaise des eaux, a été créée pour assurer la gestion financière, humaine et technique.

Le contrat précédent avait vu des **investissements majeurs** comme la construction des quatre réserves d'eau potable à la sortie de l'usine du Val et la modernisation de l'usine elle-même avec l'intégration du système d'ultrafiltration. Le nouveau focalise sur quatre critères, déterminants dans le choix du délégataire : les conditions financières pour le consommateur, la gestion du service et la transparence, le service à l'utilisateur et le développement durable.

S'agissant des **tarifs**, ils s'appliquent selon trois tranches préalablement définies : "l'eau vitale" pour les 40 premiers m³ annuels ; "l'eau utile" pour une consommation entre 40 et 120 m³ (80% des ménages sont dans cette tranche), et, enfin, "l'eau confort" pour une

consommation supérieure à 120 m³ (piscine, arrosage et entreprises). Sur la facture d'un abonné consommant 120 m³ par an, ce mode de calcul permet, par exemple, une réduction de 14% (taxes et redevances comprises) et sur la seule part eau potable, une baisse de 35%.

La nouvelle DSP prévoit également l'équipement des 20000 compteurs d'un **petit émetteur** pour détecter les fuites et ainsi prévenir le consommateur par email, SMS, courrier ou par téléphone le cas échéant. L'abonné pourra même paramétrer son seuil d'alerte sur le site Internet de l'Orléanaise des Eaux prévu pour 2013.

L'aspect environnemental tient une place très importante dans le nouveau contrat. Il prévoit le remplacement de quatre kilomètres de canalisations par an et de l'intégralité des branchements en plomb d'ici le 31 décembre 2018.

ET DEMAIN ?

→ Développer un **site web "Orléanaise des eaux"** avec espace client et infos pratiques
→ Sensibiliser le public et les scolaires à la **gestion de l'environnement**, aux écosystèmes et à la ressource en eau



La nouvelle DSP eau potable prévoit l'expérimentation de nouvelles technologies comme l'eau sans chlore.

Orléans va de l'avant

Orléans, une ville universitaire

→ Soutenir et offrir à l'enseignement supérieur des moyens de se développer → Enrichir le parc de logements étudiants en centre-ville → Promouvoir la visibilité et l'attractivité de l'université d'Orléans



800

participants environ à la Journée d'accueil des nouveaux étudiants (JANE)

2 000

étudiants attendus sur le futur pôle d'enseignement supérieur, Porte Madeleine

3,6 M€

investis par la Mairie dans l'aménagement du site Dupanloup (inscrit au contrat de projets Etat-Région)

LES FAITS MARQUANTS

En 2012, l'agence Jacques Ferrier Architectures a été retenue par la Semdo, aménageur, pour réaliser le plan de composition urbaine et paysagère de la ZAC Carmes-Madeleine, dans laquelle s'intègre le futur **pôle d'enseignement supérieur**.

Cette opération, permise par le regroupement des services du CHRO sur le site du nouvel hôpital de La Source, a pour objectif d'accueillir, en centre-ville, de nouvelles filières en cohérence avec celles proposées sur le campus universitaire.

Toujours en cœur de ville, l'aménagement du **centre international universitaire pour la recherche** s'est poursuivi sur le site Dupanloup. Le prestigieux bâtiment du 17^e siècle disposera, à la rentrée 2013, d'une salle de thèses de 190 places, d'espaces de rencontres équipés pour la visioconférence et des bureaux. De quoi accueillir dans de bonnes conditions les chercheurs étrangers en résidence au Studium.

En 2012, l'université d'Orléans a présenté à la Mairie son projet de fondation, dans le cadre de la loi sur la **Responsabilité**

des universités. Cette entité doit permettre à l'université de recourir au mécénat des entreprises et des particuliers pour le financement complémentaire de ses actions. La Mairie a décidé de participer au financement de cette fondation, de même qu'elle a apporté son concours financier à l'organisation de colloques et de rencontres scientifiques par l'université.

Comme chaque année, la Mairie était présente au **Salon de l'Étudiant et au Forum de l'Orientation** pour promouvoir ses actions en faveur de la jeunesse.

La cité ligérienne a, d'ailleurs, gagné trois places pour se positionner au 20^e rang (sur un total de 41) des "villes où il fait bon étudier", selon le magazine *L'Étudiant*. Elle arrive même en tête sur le thème du "logement étudiant". Dans ce domaine, la Mairie poursuit son programme de construction avec la **création d'une résidence étudiante** dans le centre ancien (îlot Saint-Flou).

Dans ce domaine, la Mairie poursuit son programme de construction avec la **création d'une résidence étudiante** dans le centre ancien (îlot Saint-Flou).

ET DEMAIN ?

- Porter l'implantation d'un **pôle d'enseignement supérieur** sur le site Porte Madeleine
- Conforter le **campus universitaire de La Source**
- Achever l'aménagement du **site Dupanloup** pour la rentrée universitaire 2013
- Poursuivre l'aménagement de la **résidence étudiante** (îlot Saint-Flou)

Un soutien fort à la recherche et à l'innovation

→ Aider au développement des transferts de technologie → Soutenir les laboratoires de recherche orléanais → Accompagner l'activité des pôles de compétitivité



52 250€

de subventions pour l'accueil des chercheurs étrangers

161 000€

de subventions à Orléans Val de Loire Technopôle

LES FAITS MARQUANTS

En 2012, la Mairie a versé une subvention complémentaire de 200 000 euros au projet **Nano-synthèse**. Lancé en 2009, ce projet vise à développer des nanomatériaux pour les besoins de l'industrie. La Mairie avait participé au financement de la première phase à hauteur de 400 000 euros.

La Mairie a bénéficié des compétences **d'Orléans Val de Loire Technopole** sur plusieurs projets stratégiques : **Greenerb@t** (halle climatique permettant aux industriels de créer et de certifier des systèmes dans un environnement climatique maîtrisé), synergies avec le plateau de **Saclay** et **Initiative végétale** (projet visant à soutenir et à développer les filières horticole et maraîchère historiquement ancrées à Orléans). Pour rappel, Orléans Val de Loire Technopole a pour mission de promouvoir l'innovation, de favoriser le partenariat entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, et d'accompagner le développement d'activités technologiques.

Le pôle de compétitivité **Dream**, labellisé en 2010, a été

jugé "performant" selon une évaluation des pôles conduite par l'État entre décembre 2011 et avril 2012. Son équipe de gouvernance et d'animation, sa feuille de route, les partenariats entre labos et entreprises, notamment les TPE (très petites entreprises) figurent parmi ses points forts. La Mairie lui a versé, en 2012, une subvention de 50 000 euros.

L'assemblée générale de la **Cosmetic Valley** s'est tenue, cette année, à Orléans. Dans le cadre de sa convention annuelle, le pôle a mis l'accent sur le développement de la recherche en lien avec l'université d'Orléans, positionnant la ville et son campus comme capitale de la recherche scientifique de la Cosmetic Valley.

La Mairie a participé à hauteur de 150 000 euros à la réalisation d'un **laboratoire de molécules bioactives** sur le campus universitaire d'Orléans. Située près de l'institut de chimie

organique et analytique, cette structure réunit sur un même site les différents acteurs de la recherche publique et privée.

Partenaire privilégié de la Mairie, le **Studium** aide à la réalisation de programmes de recherche et concourt à l'animation scientifique locale. Il a accueilli, cette année, quinze chercheurs étrangers. Ceux-ci seront accueillis, bientôt, dans les appartements aménagés dans le château de la Motte-Sanguin.

À noter que le 16 février 2012, **plusieurs laboratoires** dont ceux du CNRS d'Orléans ont été retenus dans le cadre du 2^e appel à projets Labex "investissements d'avenir" lancé par l'État.



La participation du BRGM au Forum mondial de l'eau, à Marseille, représente un événement important pour Orléans. C'est aussi une satisfaction pour la Mairie, partie prenante dans la préservation et la durabilité de la ressource en eau, à travers notamment le pôle de compétitivité Dream.

Béatrice Barruel
Adjointe au Maire
déléguée à l'Enseignement supérieur, à l'Université et à la Recherche

ET DEMAIN ?

- Accueillir la 3^e édition de **Cosm'innov**, les 8 et 9 octobre 2013
- Continuer à soutenir l'activité et le développement **des pôles de compétitivité**
- Mener à bien le projet de **Chaire industrielle cosmétique**



La Mairie a apporté son soutien financier au projet **Geodernergies (geotechnologies pour décarboner les énergies)**, porté par le BRGM.





Des femmes et des hommes au service de la collectivité

TOUTE L'ANNÉE, PLUS DE 2 700 AGENTS MUNICIPAUX METTENT LEUR SÉRIEUX ET LEUR COMPÉTENCE AU SERVICE DU PUBLIC, DU FONCTIONNEMENT D'UNE ÉCOLE À CELUI D'UN GYMNASSE, DE L'ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC À LA GESTION D'UNE MAIRIE DE PROXIMITÉ, EN PASSANT PAR TOUS LES AUTRES SERVICES QU'OFFRE UNE COLLECTIVITÉ. DES AGENTS, FEMMES ET HOMMES, QUI BÉNÉFICIENT D'UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE PAR LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES.

Agents municipaux, résidez-vous en zone...

- Autres
- Cimetière
- Education
- Sports
- Culture
- Salles Municip
- CCAS

2 700 agents au service de la collectivité

→ Mener une concertation permanente avec les représentants du personnel → Améliorer les conditions de travail et la rémunération des agents → Investir dans la formation professionnelle → Renforcer la sécurité au travail → Mettre en place l'aide sociale mutualiste



61%

de femmes parmi les agents municipaux

43 ans

c'est l'âge moyen des agents



La possibilité offerte aux agents de bénéficier d'une mutuelle par l'intermédiaire de la Mairie est une formidable avancée qui permet d'améliorer la situation individuelle de chacun par une protection sociale de meilleure qualité.

Muriel Sauvegrain
Adjointe au Maire
déléguée au Personnel
municipal, aux Affaires
administratives,
aux Moyens généraux
et au Chauffage urbain

LES FAITS MARQUANTS

En 2012, en partenariat avec les représentants du personnel, l'ensemble des enjeux en matière de **conditions de travail** a été posé. Un règlement intérieur a été redéfini afin de garantir l'égalité de traitement pour chacun des 2 700 employés de la Mairie et du Centre communal d'action sociale.

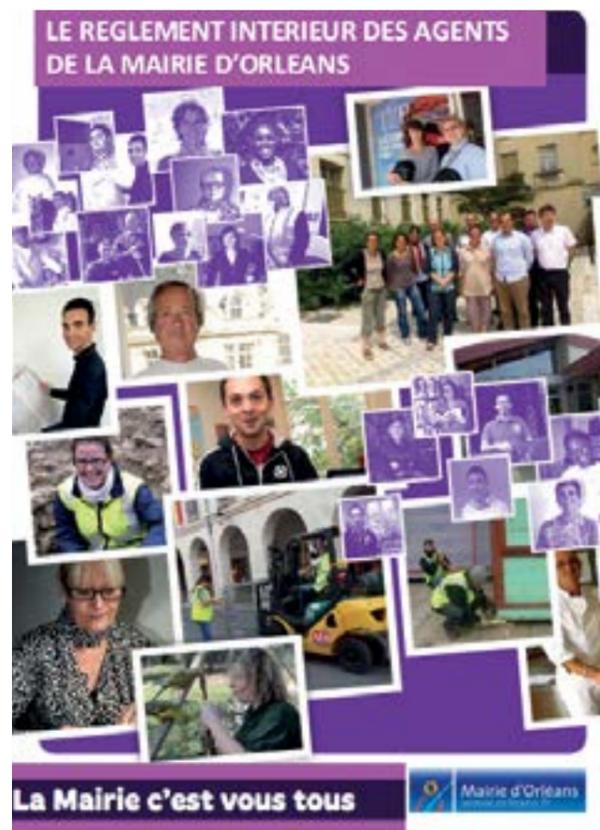
133 propositions **d'amélioration du fonctionnement de l'administration** ont émergé d'un séminaire regroupant 300 cadres, en avril 2012. Un réseau, baptisé "l'IX", a été créé avec l'objectif de développer les échanges de bonnes pratiques entre services. Il constitue un moteur pour l'innovation en matière de gestion du temps (lutter contre la "réunionite"), de projets, l'accueil des nouveaux recrutés ou encore la transversalité.

La ligne de conduite adoptée depuis plusieurs années par la Mairie est de maîtriser la **masse salariale**. Conjointement, et dans l'objectif d'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agents, les engagements pris pour 2012 dans le cadre du

protocole d'accord ont été respectés avec, notamment, une augmentation des rémunérations des plus bas salaires.

Dans le cadre du **dialogue social**, des relations régulières

ont été entretenues en 2012 avec les syndicats. Six réunions ont porté sur les promotions, douze sur les évolutions de service, trois CHSCT et des groupes de travail ont planché, entre autres, sur les risques



La Mairie c'est vous tous

Mairie d'Orléans

© Goodby

psycho-sociaux, les accidents du travail et le règlement intérieur.

L'investissement dans la **formation pour une professionnalisation accrue** a été renforcé. Cela représente 2,34% de la masse salariale pour un investissement moyen de 405 euros par agent, quatre jours en moyenne de formation par an et par agent. En 2012, 73% des agents ont été concernés au moins une fois par une formation. Les principaux domaines : techniques métiers, bureautique et informatique, développement durable, hygiène et sécurité.

S'agissant de la **sécurité au travail**, la tendance générale est positive. La fréquence et la gravité des accidents sont en net recul depuis deux ans, avec une baisse de 10,5% du nombre total d'accidents : 178 en 2012 contre 199 en 2011.

Dans le cadre du Protocole d'accord signé avec les syndicats en 2009, la Mairie s'était engagée à mettre en place **une aide sociale mutualiste à destination des agents**, ceci afin qu'ils bénéficient d'une couverture santé et/ou prévoyance à des

conditions tarifaires avantageuses. Le choix, après mise en concurrence et négociation, s'est porté sur le groupement Collecteam Humanis-Apripnis. Dès juillet, des "conseillers mutuelle" indépendants ont informé les agents (801 entretiens individuels), avant la mise en place de la complémentaire santé en janvier 2013.

Enfin, la fréquentation du **restaurant collectif** est en hausse de 7% depuis le début de l'année grâce à des repas de qualité et des tarifs attractifs.



ET DEMAIN ?

→ Poursuivre les engagements du **protocole d'accord intersyndical**
→ Continuer **les actions de formation** au risque de crue de Loire à destination des agents résidant en zone inondable



Le renouvellement du **contrat de prestation de restauration collective** prévoit, outre de nouveaux services et un meilleur confort à la pause de midi, un offre de produits bio dans les menus.



Des finances 2012 saines et solides

LA MAIRIE D'ORLÉANS DRESSE UN BILAN POSITIF DE L'EXERCICE 2012, TANT AU PLAN DES RÉALISATIONS, AVEC UN EFFORT EXCEPTIONNEL D'INVESTISSEMENT, QU'AU PLAN DE SA SITUATION FINANCIÈRE, AVEC UN ENDETTEMENT TRÈS FAIBLE ET DES TAUX D'IMPOSITIONS GELÉS DEPUIS 17 ANS. L'INVESTISSEMENT A ATTEINT UN NIVEAU RECORD DE 54 M€, FINANCÉ À 75% PAR DES RESSOURCES PROPRES (AUTOFINANCEMENT, SUBVENTIONS, CESSIONS), L'EMPRUNT NE FINANÇANT QU'UNE PART TRÈS FAIBLE DU COÛT DES PROJETS, MÊME SI LA BAISSÉ DE CERTAINES RESSOURCES, NOTAMMENT DE L'ÉTAT, IMPOSE UN PILOTAGE TOUJOURS PLUS FIN DES DÉPENSES.

- UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE QUI A FAIT SES PREUVES P. 62
- BILAN FINANCIER 2012 P. 63
- INVESTISSEMENT P. 65
- L'APPUI DE LA DIRECTION DES FINANCES P. 66

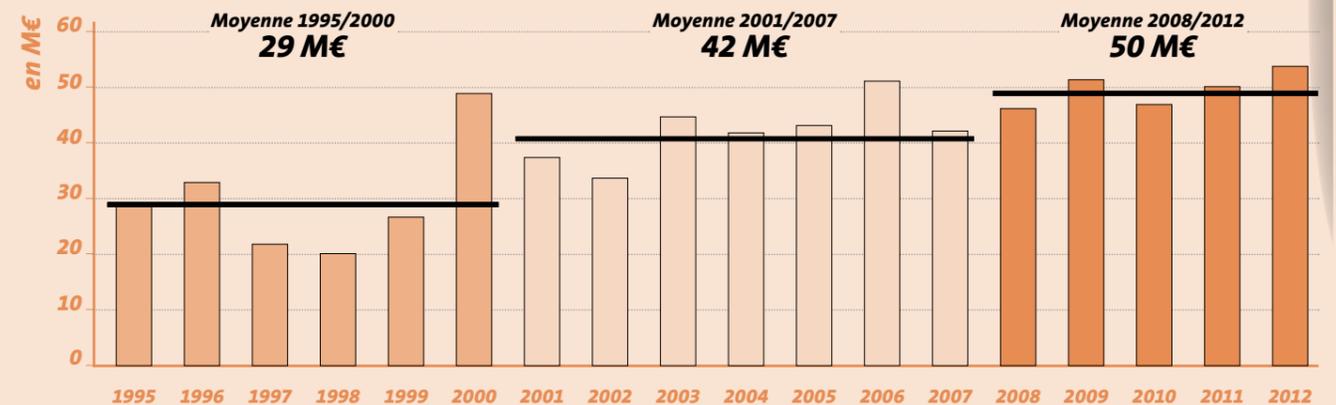
Une stratégie financière qui a fait ses preuves

- Maintien des taux d'imposition → Maîtrise du fonctionnement → Investissement soutenu
- Recours modéré à l'emprunt → Autofinancement préservé



Bilan financier 2012

Évolution des dépenses d'investissements depuis 1995



Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2012 : 223 M€



Avec des dépenses réalisées à 97% en fonctionnement et à 94% en investissement, l'exercice 2012 se caractérise par des taux de réalisation élevés, signes d'une procédure de préparation budgétaire maîtrisée.

Evolution des grands équilibres financiers 2012 (à périmètre constant)

Opérations réelles en M€ - budget principal	CA 2011	CA 2012	Evol N/N-1 %
Recettes courantes de fonctionnement	180	183	1,4%
Dépenses courantes de fonctionnement (hors travaux en régie)	148	152	2,8%
Impact recettes - Dépenses Festival de Loire, délégation de compétence prévention spécialisée...	-0,7	-0,2	
Épargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	32	31	-3,3%
Solde recettes - dépenses exceptionnelles	0,3	0	
Épargne de gestion (y compris éléments exceptionnels)	32	31	-4,4%
Intérêts de la dette	3	2	-19%
Épargne brute / autofinancement brut	29	28	-3,1%
Remboursement du capital de la dette	12	11	-2,8%
Épargne disponible / autofinancement net	18	17	-3,3%
Dépenses d'investissement (y compris travaux en régie)	50	54	8,8%
Recettes propres d'investissement	23	19	-17,7%
Emprunt d'équilibre	10	14	37%
Encours dette budgétaire au 31 décembre 2012	98,6	101	



Dans un contexte où la rigueur budgétaire est invoquée par tous les gestionnaires de budgets, notamment par l'Etat, la mairie d'Orléans présente un bilan financier 2012 très favorable aux Orléanais. Le tour de force réside dans une anticipation de la situation que nous connaissons aujourd'hui. La Mairie a été attentive aux signes précurseurs de la crise. Elle s'est montrée prévoyante, en gérant avec prudence les deniers publics, avec un souci constant d'efficacité de la dépense. L'important, ce n'est pas de dépenser, c'est de bien dépenser, et bien dépenser, c'est investir.

Michel Martin
3^e Maire-adjoint
délégué aux Finances,
aux Affaires juridiques et
contentieuses, et aux Assurances

Dans le contexte économique actuel, le **compte administratif 2012** présenté par la mairie d'Orléans montre qu'il est possible, tout à la fois, de tenir les engagements pris d'embellir la ville, d'entretenir et de renouveler de nombreux équipements, tout **en gérant les finances publiques avec rigueur**. Les taux de fiscalité restent inchangés depuis 1996, les dépenses et les équilibres financiers sont maîtrisés et l'endettement reste très faible.

Sur 32 villes de plus de 100 000 habitants, 6 seulement ont gardé leurs **taux de fiscalité inchangés** (Aix-en-Provence, Amiens, Nancy, Nîmes, Toulon et Orléans) depuis une dizaine d'années. Pour les 26 autres, l'évolution moyenne des taux de fiscalité atteint +18%. Pour un foyer orléanais, la stabilité des taux d'impôts représente une économie de l'ordre de 180 € par an.

Le compte administratif 2012 montre, par ailleurs, la volonté de la Mairie de **mettre les préoccupations environnementales au premier plan**, dans l'objectif d'apporter des réponses concrètes et durables aux problèmes d'éducation,

de précarité, de logement, ou encore d'emploi et de développement économique.

La bonne situation financière de la mairie d'Orléans lui permet de continuer à financer l'intégralité de ses actions en matière de sport et de culture, de soutenir efficacement les associations et les acteurs du domaine social, pour **améliorer la qualité de vie des Orléanais et embellir leur cadre de vie**.

Une gestion prudente et avisée, économe des deniers publics dans la durée, peut se mettre au service d'une ambition pour Orléans et être source d'amélioration de l'action publique.

223 M€ de dépenses d'investissement et de fonctionnement réalisées en 2012

54 M€ de dépenses d'équipement, soit **462 €** par habitant, supérieur de l'ordre de 50% à la moyenne des villes comparables

865 € de dette par habitant, inférieur de 20% à la moyenne des villes comparables

Bilan financier 2012

Recettes réelles de fonctionnement 2012 : 187 M€

À périmètre constant 2011 (hors Festival de Loire et délégation de compétence "prévention spécialisée"...), **les recettes de gestion courantes progressent de + 1,4% en 2012** en raison de l'évolution positive des recettes fiscales, à taux d'imposition constants.

	2011	2012	Evol %
Impôts et taxes	110	112	1,7%
Dotations et participations (hors Festival de Loire, transfert prévention spécialisée)	44	44	-1,2%
Autres ressources d'exploitation	12	13	6,9%
Remboursement charges de personnel (CCAS, ESAD...)	14	14	2,6%
Recettes de gestion courantes	180	183	+1,4%
Impact Festival de Loire/transfert prévention spécialisée...	0,4	0,8	
Produits financiers et exceptionnels	10	4	
Total recettes réelles	190	187	-1,6%

En 2012, les taux d'imposition de la mairie d'Orléans sont gelés et les bases fiscales ont évolué en moyenne de +3,1% sous l'effet conjugué d'une variation nominale des bases de + 1,8% (revalorisation déci-

dée au plan national) et d'une variation physique des bases de + 1,3% (accroissement de la valeur locative du patrimoine bâti sur le territoire communal). Cette évolution favorable pour la Mairie est le résultat

des projets d'aménagement réalisés dans les quartiers, qui ont permis la construction de nouveaux logements, de bureaux et de commerces.

Taux d'impôt 2012	Orléans
Taxe d'habitation	20,99%
Foncier bâti	29,81%
Foncier non bâti	39,60%

Il convient de souligner l'impact très favorable, pour les Orléanais, de la **politique volontariste d'abattements familiaux** décidée par la Mairie, avec des niveaux d'abattement quasiment situés au maximum autorisé par les textes.

Dépenses réelles de fonctionnement 2012 : 157 M€

	2011	2012	Evol %
Frais de personnel (hors travaux en régie fouilles archéologiques)	90	91	2%
Charges générales (hors Festival de Loire, travaux en régie fouilles archéologiques)	32	33	4,9%
Autres charges / subventions (hors transfert gestion prévention spécialisée)	26	27	2,7%
Dépenses de gestion courantes	148	152	2,8%
Impact Festival de Loire/transfert prévention spécialisée	1	1	-7,6%
Charges financières et exceptionnelles	4	4	7,2%
Provisions constituées	0,2		-100%
Total dépenses réelles	153	157	2,6%

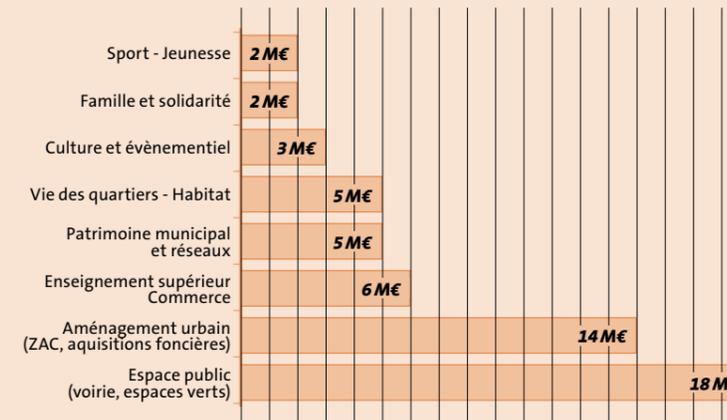
À périmètre constant 2011 (hors Festival de Loire, travaux de fouilles archéologiques réalisés en régie, délégation de la compétence "prévention spécialisée"), **les dépenses de gestion courantes augmentent de + 2,8% (4,1M€) par rapport à 2011.**

Cette évolution résulte de la conjonction de l'évolution constatée du coût de l'énergie et de certaines prestations sociales (restauration scolaire) et d'une volonté de la mairie d'Orléans de ne pas sacrifier un certain nombre de dépenses considérées comme essentielles et prioritaires, notam-

ment dans le secteur social, les subventions versées aux associations partenaires de la Mairie (reprise en gestion directe de la prévention spécialisée...) et les dépenses de personnel avec la poursuite du processus d'amélioration des situations individuelles.

Investissement

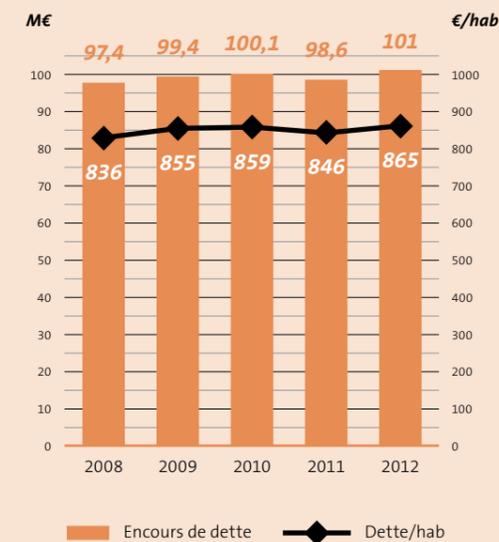
Répartition des dépenses d'équipement 2012 (y compris travaux en régie) : 54 M€



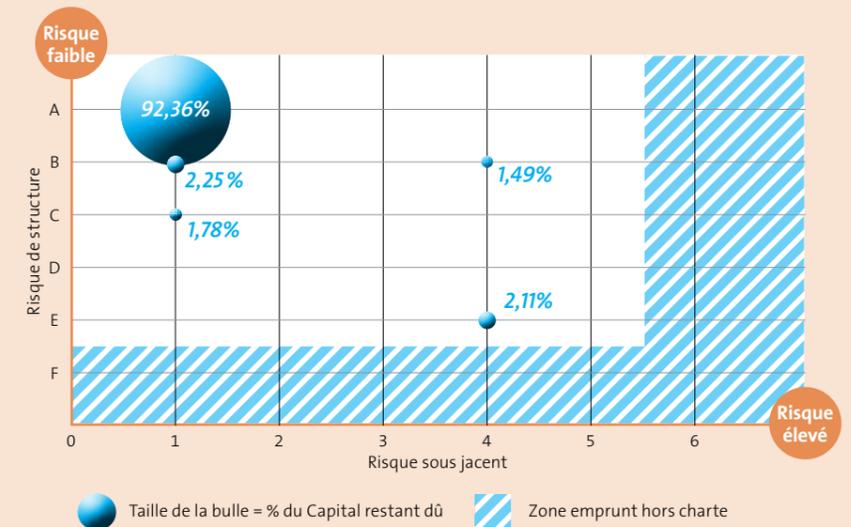
Pour 100 € de dépenses d'équipement, la Mairie a réalisé :

	2012
Espace public (voirie, espaces verts)	33€
Aménagement urbain (ZAC, acq. foncières)	25€
Enseignement supérieur - Commerce	11€
Patrimoine municipal et réseaux	10€
Vie des quartiers - Habitat	9€
Culture et évènementiel	5€
Famille et solidarité	4€
Sports - Jeunesse	3€
Total	100€

Évolution de l'endettement au 31/12/2012



Selon les critères de la charte GISSLER (classification des prêts des collectivités selon leur niveau de risque), 92,36% de l'encours de dette de la Mairie est classé en **1A, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.**



Pour 100 € de recettes réelles de fonctionnement et d'investissement, la Mairie perçoit :

	2012
Produits de la fiscalité locale	39
Dotations de l'État (DGF/DGD...)	17
Dotations reçues de la Communauté d'agglomération	14
Subventions reçues	8
Remboursements et divers produits	7
Recettes du domaine	7
Emprunts mobilisés	6
FCTVA	2
Cessions	1
Total	100

Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement :

	2012
Charges de personnel	41
Dépenses d'équipement	24
Charges générales	15
Subventions versées	12
Charge de la dette	6
Autres charges	1
Total	100

L'appui de la direction des finances

Poursuite de la dématérialisation comptable

En 2012, la direction des Finances a continué de préparer la dématérialisation comptable en procédant, notamment, à l'installation d'un **nouvel outil de création et de gestion des tiers**, préalable incontournable pour assurer la qualité des échanges dématérialisés avec le Trésor public.

Les autres projets menés au cours de l'année concernent

- L'animation des réseaux des responsables administratifs et financiers, l'élaboration de procédures internes et l'**organisation de formations** : formations de base destinées à faciliter les prises de fonctions, organisation d'ateliers et de séances de coaching pour la gestion des dossiers complexes (comptabilité et marchés publics), formations à différents logiciels comptables.
- Le pilotage des délais globaux de paiement, qui mobilise l'ensemble des acteurs de la chaîne de paiement. **L'élaboration de tableaux de bord** facilite le pilotage des délais globaux de paiement et **l'automatisation des échanges de données comptables** avec le Trésor public permet d'améliorer les délais de traitement...).
- La gestion comptable des immobilisations et la mise à jour de l'inventaire.
- Le développement de l'**observatoire fiscal**

Garanties d'emprunt

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement social, la mairie d'Orléans accorde régulièrement sa garantie au remboursement d'emprunts souscrits par des bailleurs ou organismes sociaux. En 2012, elle a ainsi apporté sa **garantie financière pour 27 millions d'euros d'emprunts souscrits par des bailleurs sociaux**, dans le cadre d'opérations d'acquisition ou d'amélioration de 82 logements, de construction de 71 logements, de réhabilitation de 409 logements et de résidentialisation de 671 logements situés sur le territoire orléanais.

Activité comptable et délais de paiement des factures

Au cours de l'exercice 2012, la direction des Finances a :

- émis **30492 mandats de paiement** (29959 mandats en 2011), soit une hausse de 2%
- émis **4341 titres de recettes** (contre 4175 titres en 2011), soit une hausse de 4%
- comptabilisé et mis en paiement **25980 factures** (contre 25634 factures en 2011), soit une hausse de 1,4%

Les délais globaux de paiement des factures sont fixés par décret à 30 jours à compter du 1^{er} juillet 2010, répartis entre l'ordonnateur et le comptable du Trésor public. Pour l'exercice 2012, le délai moyen de paiement des dépenses de la mairie d'Orléans s'établit à **25 jours**.

LES 15 PREMIERS PROJETS D'INVESTISSEMENT 2012

MONTANT INVESTI

LES 15 PREMIERS PROJETS D'INVESTISSEMENT 2012	MONTANT INVESTI
VOIRIE - ESPACE PUBLIC	9,9 M€
DUPANLOUP - UNIVERSITÉ EN CENTRE-VILLE	5,1 M€
LIGNE B DU TRAM - AMÉNAGEMENTS CONNEXES	4,5 M€
ARENA - ACQUISITION FONCIÈRE	4,1 M€
GRAND PROJET DE VILLE LA SOURCE - CONVENTION TERRITORIALE ARGONNE	3,3 M€
RESSOURCES EN EAU - FORAGE	2 M€
VOIRIE - QUARTIER CARMES	1,5 M€
PLACE DU MARTROI	1,2 M€
ZAC BOURGOGNE	1,2 M€
CAMPAGNE DE RAVALEMENTS DE FAÇADES	1 M€
PARKING DU CHEVAL-ROUGE - AMÉNAGEMENT DE LA PLACE	0,9 M€
TRAVAUX DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS	0,9 M€
ZAC CARMES-MADELEINE	0,7 M€
PALAIS DES SPORTS	0,7 M€
BÂTIMENTS SCOLAIRES	0,6 M€



Salle du conseil municipal d'Orléans

**Rapport
d'activité
2012**



Mairie d'Orléans
www.orleans.fr